

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h35 Dohr: 12h32
Asr: 15h37 Maghreb: 18h06 Isha: 19h25

MÉTÉO

Alger : 24° 14°
Oran : 27° 14°
Annaba : 24° 11°
Béjaïa : 23° 15°
Tamanrasset: 36° 24°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 22 octobre 2024 / 19 Rabi Al thani 1446 - N° 3683 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Communiqué du Conseil des ministres

P. 3

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside la cérémonie de remise des lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs

P. 24

ALGÉRIE - TUNISIE

Nafti: "des relations fraternelles et une volonté commune de préserver la sécurité et la stabilité de la région"

P. 24

PLAFONNEMENT DES PRIX

Le ministère du Commerce prêt à agir conformément aux directives du Président de la République

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations est prêt à agir, à travers des mécanismes juridiques et réglementaires, notamment pour le plafonnement des prix des produits de large consommation dans le but de préserver le pouvoir d'achat des citoyens conformément aux directives du président de la République, a assuré, hier, le directeur de la coopération et des enquêtes spécifiques du ministère, Kamel Boukhehdache. S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Boukhehdache a affirmé que le ministère est "prêt à agir sur plusieurs axes et leviers pour réguler les marchés, conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en appliquant notamment le dispositif de plafonnement de prix". Le président de la République a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres, dimanche, de procéder à une révision radicale de la réglementation régissant la commercialisation du produit national pour le citoyen, à travers l'élaboration d'une loi consacrant un système de plafonnement des prix, via des décrets, lorsqu'il s'agit de prix déraisonnables des produits de saison", a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

P. 6



DJAMÂA EL-DJAZAÏR

Lancement des cercles d'apprentissage du saint Coran pour les étudiants de l'École supérieure des sciences islamiques

P. 4

ASSURANCES

Le marché algérien des assurances en hausse de 8,8% au 1^{er} semestre 2024 (CNA)

P. 6

CHU DE TIZI OUZOU

Formation au profit des médecins

Par Samy Amrane

P. 10

SANTÉ

MÉNINGITE Testez vos connaissances

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS
(MISE À JOUR/ 4^E J)

L'USMA pour rejoindre le leader, l'ASO pour redresser la barre

P. 21



FILM SUR L'EMIR
ABDELKADER

Tebboune ordonne le lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation

P. 16

HABITAT

Plainte contre les responsables de l'effondrement d'un immeuble à Béchar (ministère)

P. 2

HABITAT

Plainte contre les responsables de l'effondrement d'un immeuble à Béchar (ministère)



Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a porté plainte contre les responsables de l'effondrement d'un immeuble dans la wilaya de Béchar, après que le rapport d'expertise a révélé que les piliers du bâtiment ont fait l'objet de modifications illégales, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

La commission technique dépêchée, le 19 octobre dernier, par le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi, au lieu de l'effondrement à la cité 770 logements dans la nouvelle zone urbaine de Lahmar (W. Béchar), composée principalement d'experts et de techniciens des services de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), a émis un rapport final d'expertise sur les causes de l'effondrement de l'immeuble.

Le constat fait sur le terrain, "a permis de déceler des fissures au niveau de certains piliers dudit immeuble touchant même le béton, dues à l'utilisation d'un outil tranchant réservé à couper le béton et le fer, ce qui confirme les modifications effectuées par les propriétaires des locaux commerciaux au niveau du rez-de-chaussée, lesquelles ont impacté directement la structure du bâtiment de 4 étages et causé son effondrement le 18 octobre 2024 à 20:34", selon le rapport.

Dans son communiqué, le ministère a rappelé que "le bâtiment a été évacué au préalable, en application des instructions des services du secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et des autorités locales de la wilaya de Béchar, et ce après avoir reçu des plaintes des habitants de ladite bâtisse".

Ainsi, "les services du ministère de l'Habitat ont décidé de porter plainte contre les auteurs de ces modifications apportées illégalement aux piliers et à l'ossature de l'immeuble".

L'incident met en avant l'importance de se conformer aux lois, stipulant l'interdiction totale de toute atteinte à la structure des immeubles pour garantir la sécurité des personnes et des biens".

EAU

Tlemcen: perturbation de l'AEP en raison de travaux de maintenance

L'approvisionnement en eau potable (AEP) sera perturbé, à partir de mercredi dans plusieurs communes de la wilaya de Tlemcen, en raison de travaux de maintenance, a indiqué, lundi, un communiqué de l'Algérienne des eaux (ADE).

La même source a précisé que "ces travaux périodiques" seront effectués par l'entreprise chargée de la gestion de la Station de dessalement d'eau de mer de Honaïne, entre le 23 et 25 de ce mois d'octobre, devant entraîner une légère diminution du pompage de l'eau potable durant ces deux jours.

Le communiqué de l'ADE a fait savoir que la perturbation affectera plusieurs zones d'habitation des communes de Tlemcen-ville, Honaïne, Beni-Khaled, Beni-Ouarsous, Fellaoucène, Sebâa Chioukh, Remchi, Ain-Youcef, El-Fehoul, Mansourah, Beni-Mester, Chetouane, Amier, Ouled Mimoune, Bensekrane et Sidi El-Abdelli.

L'alimentation en eau potable des populations de ces collectivités locales sera rétablie, dès l'achèvement des travaux, conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 175 blessés en 24 heures (Protection civile)



Cinq (5) personnes sont décédées et 175 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara où deux personnes sont décédées et une autre blessée dans une collision entre un véhicule poids lourd et un motocycle dans la Commune de Hacine, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya Médéa sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile.

2 morts et 126 blessés le weekend dernier (Sûreté nationale)

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 126 autres ont été blessées dans 98 accidents de la route survenus, le weekend dernier, en zones urbaines, indique, lundi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents recensés les 18 et 19 octobre, précise la même source.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à "la prudence et au respect du code de la route", rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

EL TARF

Mise en échec de deux tentatives d'émigration clandestine et arrestation de 17 individus (Sûreté)

La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains de la sûreté de wilaya d'El Tarf vient de mettre en échec deux tentatives d'émigration clandestine par voie maritime, et d'interpeller 17 individus, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps constitué.

Le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'El Tarf, l'officier de police principal Hamza Djellab, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que deux opérations distinctes ont été menées sur la base d'informations faisant état de l'intention d'un groupe de personnes d'émigrer clandestinement par voie maritime à partir des plages de la Vieille Calle et de Cap Rosa, dans la commune d'El Kala. Après surveillance des mouvements des individus en question, une patrouille de police, constituée conjointement avec les Gardes-côtes, s'est rendue sur les deux plages susmentionnées où 17 personnes, âgées de 24 à 36 ans, originaires des wilayas d'El Tarf, de Souk Ahras et de Constantine, ont été arrêtées, faisant par-là même, échouer les deux tentatives d'émigration illégale.

Ces deux opérations, menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont donné lieu à la saisie de deux (2) embarcations de pêche, de six (6) fûts remplis d'essence et d'une somme d'argent en devises, selon la même source.

Les mesures légales nécessaires ont été prises à l'encontre des candidats à l'émigration clandestine, en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'El Kala, a-t-on conclu.

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE

Boumerdes: mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine par mer (sûreté)



Une tentative d'organisation d'une opération d'émigration clandestine par mer de quatre (4) personnes à partir du littoral de Boumerdes, a été déjouée par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on appris lundi de ce corps sécuritaire.

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), en coordination avec la brigade de lutte contre l'émigration clandestine de la sûreté de wilaya, a déjoué une tentative d'émigration clandestine par mer, avec l'arrestation de quatre (4) individus âgés de 21 à 27 ans, a indiqué le chargé de communication auprès de la direction locale de ce corps, l'officier principal de police, Djallal Merzouki.

Il a ajouté que ce réseau criminel a été neutralisé grâce à l'exploitation d'informations parvenues aux services sécuritaires compétents sur la planification de cette traversée clandestine.

Une embarcation de pêche, un moteur marin de 115 chevaux, une boussole et un gilet de sauvetage ont été, également, saisis durant cette opération.

Les mis en cause dans cette affaire seront présentés devant la justice pour les chefs d'accusation de "trafic de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé", a conclu la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Blida: arrestation de deux suspects pour détention et vente d'arme à feu sans autorisation (Sûreté)



Deux individus suspectés d'être impliqués dans une affaire de détention et de vente d'arme à feu sans autorisation ont été arrêtés par les services de la sûreté de wilaya de Blida, a-t-on appris lundi auprès de ce corps sécuritaire.

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) a arrêté les deux suspects, des récidivistes, sur la base d'informations portant sur une personne proposant une arme à feu (pistolet) à la vente, a indiqué la cellule de communication près la direction de ce corps sécuritaire.

Les investigations menées à la suite de ces informations ont permis l'identification des deux suspects et la saisie en leur possession d'une arme à feu équipée d'un chargeur. Ils ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, selon la même source.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Communiqué du Conseil des ministres (Texte intégral)

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS :

"Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés, portant entre autres sur les mesures relatives aux bourses des étudiants et des enseignants-chercheurs des Ecoles supérieures du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah, les mesures de régulation et de suivi des opérations d'importation, ainsi que les préparatifs en cours pour la réalisation d'une importante œuvre cinématographique sur l'Emir Abdelkader.

Après présentation par le Premier ministre des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, et suite aux différents exposés de Mesdames et Messieurs les ministres, le Président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

Concernant un exposé commun des ministres du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture sur la veille sur la pénurie:

- Monsieur le Président a perçu un relâchement chez certains, soulignant la nécessité pour tous de se ressaisir et de déterminer les responsabilités, par fidélité aux missions assignées vis-à-vis du citoyen qui doit être la préoccupation majeure de chaque fonctionnaire public.

- Il a enjoint au gouvernement de procéder à une révision radicale de la réglementation régissant la commercialisation du produit national pour le citoyen, à travers l'élaboration d'une loi consacrant un système de plafonnement des prix, via des décrets, lorsqu'il s'agit de prix déraisonnables des produits de saison.



- Monsieur le président de la République a ordonné au Gouvernement et aux instances de contrôle y compris les organes de sécurité de faire preuve d'une extrême vigilance, d'intensifier et de porter, au plus haut point, le contrôle, en plaçant les produits agro-alimentaires et les médicaments au cœur des priorités.

Concernant un exposé sur les mesures de régulation et de suivi des opérations d'importation:

- Monsieur le Président a ordonné de ne pas interdire les opérations d'importation des matières premières utilisées dans la chaîne de production et les industries vitales. Le reste des opérations d'importation est soumis à une autorisation préalable.

- Monsieur le Président a affirmé que

l'Algérie n'a jamais interdit et n'interdira pas l'importation. Or, elle y recourt seulement si besoin est, dans le but de promouvoir la production nationale et de protéger ses réserves financières, ce qui est à même de conforter son économie et de préserver sa stabilité.

Concernant les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs aux Ecoles supérieures du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah:

- Le Conseil des ministres a approuvé les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs aux Ecoles supérieures du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah.

- Monsieur le Président de la République

a précisé que ce projet constituait un acquis pour l'Algérie et pour sa sécurité nationale, étant l'objectif suprême de la création du pôle scientifique et technologique.

- Monsieur le Président a affirmé que ces mesures prises en faveur des étudiants du pôle scientifique et technologique constituaient un encouragement pour les futurs cerveaux, chargeant le ministre de l'Enseignement supérieur d'assurer un accompagnement continu.

- L'association effective du ministère de la Défense nationale à cette vision stratégique pour préserver et défendre les fondements du pays.

Concernant un exposé sur les préparatifs pour la réalisation d'une importante œuvre cinématographique sur l'Emir Abdelkader:

- Monsieur le Président a donné instruction pour le lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation, en vue de conférer à cette œuvre une dimension universelle, vu la haute symbolique que représente l'Emir Abdelkader, de par son parcours dans l'édification de l'Algérie contemporaine et son rayonnement international, outre tous ses efforts consentis pour la protection des minorités à travers le monde.

- Monsieur le président de la République a ordonné d'ouvrir la voie aux compétences cinématographiques algériennes et mondiales, en tenant compte du contenu convenu dans le cahier de charges.

A la fin de la réunion, certains exposés inscrits à l'ordre du jour ont été ajournés, pour enrichissement.

Les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah saluées

Les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah (Alger), prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, ont été saluées par des enseignants et représentants des étudiants, les qualifiant de démarche concrétisant l'engagement de l'Etat à encourager les jeunes compétences scientifiques et à renforcer la recherche scientifique.

Le directeur de l'Ecole nationale supérieure en nanoscience et nanotechnologie au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah, Hacene Mahmoudi, a déclaré à l'APS que l'augmentation de la bourse des étudiants et enseignants-chercheurs au pôle constitue "une étape extrêmement importante qui traduit l'engagement clair de l'Etat à encourager les jeunes compétences scientifiques et à renforcer la recherche scientifique dans des domaines d'importance stratégique".

Cette initiative permet aux étudiants et aux enseignants-chercheurs de bénéficier "d'un soutien accru leur permettant de se concentrer sur leurs études et leurs recherches", ce qui renforce l'innovation et contribue à "la construction d'une base scientifique et technique solide au service de la sécurité nationale de l'Algérie", a-t-il dit.

Pour M. Mahmoudi, cette démarche représente égale-

ment "un départ vers davantage de soutien à la recherche scientifique et au développement des compétences nationales, en phase avec les défis mondiaux et garantissant la sécurité et la stabilité nationales".

Et d'ajouter que cette décision s'inscrit dans le cadre "d'une vision stratégique intégrée visant à créer un environnement scientifique avancé en Algérie et à renforcer la position du pays en tant que centre de recherche scientifique et de développement technologique", précisant que le soutien aux jeunes compétences dans cette phase représente "un investissement à long terme dans l'avenir du pays". Les diplômés de ce pôle scientifique et technologique, affirme-t-il, constitueront "un apport majeur pour atteindre l'autosuffisance et contribuer à la relance économique de l'Algérie". De son côté, le secrétaire général de l'Organisation nationale des étudiants libres (ONEL), Riadh Boukhabla a salué l'intérêt particulier accordé par l'Etat algérien au secteur de l'enseignement supérieur, qui est, selon lui, "le moteur du développement et du progrès de l'Algérie nouvelle".

M. Boukhabla a estimé que cette décision s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des étudiants dudit pôle, selon "une vision stratégique globale qui reflète l'intérêt réel que porte le président de la République à l'élite de la société, qui ne manquera pas de contribuer à l'améliora-

tion de l'université et à la poursuite des efforts au service du développement socioéconomique et de la prospérité du pays". Pour sa part, le président de l'Organisation des étudiants algériens libres, Fateh Sribli a souligné l'importance de la décision du président de la République, qui s'inscrit dans le cadre "des orientations qu'il a données lors des festivités du 68e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant au niveau de ce même pôle", ajoutant que "cette catégorie d'étudiants exceptionnels mérite une attention particulière, des incitations encourageantes et un accompagnement permanent".

Cette décision, affirme-t-il, vient "protéger les ressources humaines, ainsi que les talents et les cerveaux scientifiques", se félicitant de cet acquis qui "contribuera à encourager le savoir et la connaissance et à développer les capacités dans divers domaines stratégiques".

Présidé, dimanche, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres avait approuvé les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs aux Ecoles supérieures du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah.

A cet égard, le président de la République a précisé que ces mesures constituaient un "acquis pour l'Algérie et pour sa sécurité nationale, étant l'objectif suprême de la création du pôle scientifique et technologique".

Ecoles supérieures du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah : le Conseil des ministres approuve les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs

Le Conseil des ministres réuni dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a approuvé les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs aux Ecoles supérieures du pôle scientifique et technologique

de Sidi Abdallah. A cet égard, le président de la République a précisé que ces mesures constituaient un "acquis pour l'Algérie et pour sa sécurité nationale, étant l'objectif suprême de la création du pôle scientifique et technologique", a indiqué un communiqué du Conseil des mi-

nistres. Ces mesures prises en faveur des étudiants du pôle scientifique et technologique sont à même d'"encourager les futurs cerveaux", soutient le Président de la République qui a chargé le ministre de l'Enseignement supérieur de garantir un "accompagnement

continu". Dans le même sillage, le président de la République a insisté sur "l'association effective du ministère de la Défense nationale à cette vision stratégique pour préserver et défendre les fondements du pays", conclut le communiqué du Conseil des ministres.

PARLEMENT

M. Boughali préside une réunion du bureau de l'APN

Le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a présidé une réunion du bureau de l'assemblée au cours de laquelle il a entendu deux exposés sur une proposition de deux lois relatives à la protection des personnes âgées, et à la répression de l'ivresse publique et la protection des mineurs contre l'alcooolisme, a indiqué lundi un communiqué de l'APN. Le bureau a entamé les travaux de

cette réunion, tenue dimanche, "en déclarant la vacance du siège d'un député à l'APN pour décès", lit-on dans le communiqué. Le bureau a, ensuite, entendu "deux exposés sur une proposition de deux lois, la première relative à la protection des personnes âgées, et la seconde modifiant et complétant l'ordonnance N 75-26 relative à la répression de l'ivresse publique et à la protection des mineurs contre l'alcooolisme". Le

bureau de l'APN, en outre, a examiné "les questions orales et écrites déposées à son niveau, et décidé de soumettre au Gouvernement les questions répondant aux conditions requises". Le Bureau a, également, examiné "les demandes d'organisation de missions d'information et les questions à caractère organisationnel et administratif", conclut la même source.

INSTITUT DE FORMATION BANCAIRE Plus de 16.000 cadres bancaires formés en 2023

Pas moins de 16.000 cadres bancaires ont bénéficié de formation durant l'exercice 2023, par l'Institut de formation bancaire (IFB), a indiqué, lundi à Alger, le directeur général de cet institut public, Athmane Malek.

"En 2023, plus de 100 thématiques de formation, fruit d'un travail de collaboration ont été développées au profit des banques et établissements financiers", a précisé M. Malek, dans son allocution, lors de la 7^{ème} édition de la rencontre annuelle de l'IFB avec les responsables des ressources humaines (RH) et de la formation des banques et établissements financiers en Algérie.

A ce titre, il a précisé que pas moins de 16.000 cadres bancaires ont bénéficié de formations dans ces thématiques durant le même exercice.

Il a ajouté que ces thématiques traduisent "l'engagement de l'IFB à répondre aux exigences des établissements financiers et à contribuer à la réalisation de leurs plans de formation".

M. Malek a dans la foulée souligné que l'IFB s'appuie sur des partenariats nationaux et internationaux, un vivier de plus de 300 formateurs pluridisciplinaires et un capital expérience de l'IFB de 35 ans pour mieux servir la profession bancaire.

Sur la même lancée, le même responsable a indiqué que le catalogue de formations 2025 que propose l'IFB, vise à enrichir l'offre et à répondre aux préoccupations liées à la transformation du secteur bancaire.

Il a cité entre autres le pilotage des risques, le contrôle et la supervision bancaires, le développement des services monétaires, l'inclusion financière et le déploiement de la finance islamique, mettant en avant également la panoplie des séminaires et des journées d'études prévus en sessions interbancaires traitant des thématiques "pointues".

De son côté, le président du Conseil d'administration de l'IFB, Amar Oudahmane, a relevé que l'Institut s'emploie à adapter ses formations proposées à "l'évolution du marché financier et aux préoccupations de l'heure du secteur bancaire" notamment dans les volets liés à la cyber sécurité, le traitement des opérations de commerce extérieur et l'ouverture de capital et l'introduction en bourse.

UNIVERSITÉ Signature d'une convention de coopération entre l'université d'Alger 1 et l'université chinoise de Zhejiang

Une convention de coopération a été signée, dimanche à Alger, entre l'Université d'Alger 1 "Benyoucef Benkhedda" et l'université chinoise de Zhejiang, dans le but d'échanger les connaissances, les expertises et les délégations étudiantes dans les spécialités médicales.

La convention a été signée par le recteur de l'université d'Alger 1, Fares Mokhtari, et le vice-recteur de l'université du Zhejiang, Chen Gang.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Mokhtari a précisé que cette convention permettrait d'échanger les informations et les publications académiques, tout en menant des recherches scientifiques conjointes et organisant des conférences.

Cette convention qui va permettre aussi un échange mutuel de délégations étudiantes, "témoigne de la relation historique privilégiée entre l'Algérie et la République populaire de Chine", a-t-il soutenu.

De son côté, le représentant de l'université du Zhejiang a souligné l'importance que revêt la coopération scientifique avec l'université d'Alger 1, notamment dans le domaine médical, faisant savoir que cette coopération "sera élargie ultérieurement pour englober d'autres spécialités, à l'instar de l'architecture, la technologie, les sciences de la nature et les mathématiques.

PLF 2025

Les dispositions douanières proposées pour accroître les recettes et réaliser la transformation numérique (DG des Douanes)

Le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche, a affirmé, hier à Alger, que les dispositions douanières proposées dans le projet de loi de finances (PLF) 2025, visaient principalement à accroître les recettes du Trésor public au bénéfice de l'économie nationale et à contribuer à réaliser la transformation numérique du corps des Douanes.

Intervenant devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des dispositions du PLF 2025, présidée par Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission, M. Bakhouche a précisé que les mesures douanières proposées "visent à soutenir la relance économique et réaliser la transformation numérique, en vue d'atteindre la transparence dans les transactions et de simplifier les procédures au profit des opérateurs économiques".

S'agissant des principales mesures proposées pour l'augmentation des recettes du Trésor public, le DG a cité la possibilité de vendre les marchandises non retirées à l'expiration du délai légal de dépôt, par voie de cession à l'amiable au profit des administrations et entreprises publiques, ainsi que la possibilité de disposer des marchandises après expiration des délais légaux de dépôt, étant considérées comme abandonnées au profit du Trésor public.

Des propositions ont été introduites pour permettre le dédouanement des biens usagés détenus par l'Etat et les institutions publiques à l'étranger en vue de les faire entrer définitivement au pays, avec exonération de tous les droits appliqués à l'importation.

En outre, il sera possible de confisquer toutes les saisies d'or, d'argent et de platine, non réclamées par leurs propriétaires, après l'expiration du délai de dépôt douanier, afin de les verser dans la réserve légale de solidarité. Il a également été proposé des articles permettant de libérer des espaces douaniers dans les ports et aéroports, à travers la révision des cas de mise en entrepôt douanier automatique, ainsi que de soumettre les marchandises



placées en entrepôt douanier aux mêmes procédures de destruction que celles appliquées aux biens saisis et confisqués.

Le DG a évoqué les mesures proposées pour réduire les délais de séjour des marchandises dans les ports et aéroports ainsi que les délais du dédouanement, ce qui contribuerait à réduire le montant des pénalités de retard transférées à l'étranger, précisant qu'il est proposé de réduire la durée de dédouanement de 15 jours à 8 jours, en plus de la révision des conditions d'inspection des marchandises déclarées, celle-ci pouvant être effectuée après notification au déclarant par tous les moyens y compris par voie électronique.

En vue de réduire les délais de dédouanement, le Général-major Bakhouche a cité les articles 145, 146 et 147, qui offrent aux opérateurs économiques des facilitations concernant les conditions et modalités de dépôt de dé-

claration. Selon le même responsable, il a été également proposé de créer des entrepôts temporaires dans le territoire douanier par les organismes chargés de la gestion des postes-frontaliers, afin de contribuer à une meilleure gestion des passages frontaliers, ainsi qu'à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à la dynamisation de l'activité économique dans les régions frontalières.

Concernant la transformation numérique du corps des Douanes, y compris la numérisation des procédures douanières, M. Bakhouche a évoqué les mesures proposées, dans le cadre du projet de loi, qui obligent à effectuer toutes les transactions par voie numérique, en se basant sur des copies électroniques des documents requis. Le projet de loi permet également à l'administration des Douanes de proposer des services d'utilisation du système d'information aux utilisateurs, moyennant des frais versés au budget de l'Etat.

DJAMÂA EL-DJAZAÏR

Lancement des cercles d'apprentissage du saint Coran pour les étudiants de l'Ecole supérieure des sciences islamiques

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni a donné, dimanche soir à la salle de prière de cet important édifice religieux, le coup d'envoi des cercles d'apprentissage du saint Coran au profit des étudiants de l'Ecole supérieure des sciences islamiques (Dar El-Coran).

"Ce que j'attends de vous, c'est que ce vif élan que nous avons toujours connu, soit en vous", a déclaré le recteur de Djamaâ El-Djazair à l'adresse des étudiants et étudiantes, litan dans un communiqué du Rectorat.

"Allah a rendu facile l'apprentissage et la mémorisation du saint Coran",

a-t-il souligné, relevant que des millions de Musulmans à travers le monde apprennent par cœur ce Livre sacré.

Il s'est félicité aussi de l'engouement des Algériens de par les quatre coins du pays pour l'apprentissage et la mémorisation du Coran.

"Des milliers d'élèves et

d'étudiants affluent vers l'apprentissage du saint Coran pour acquérir le plus noble des savoirs", a-t-il dit, ajoutant que "lorsque l'intention est bonne, que la résolution est ferme et que la volonté est sincère pour cette honorable quête, Allah consacre les moyens et facilite la démarche", conclut le communiqué.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Coup d'envoi des sessions de formation à distance au profit des étudiants des instituts nationaux de formation spécialisée

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi des sessions de formation par vidéoconférence, au titre de l'année 2024-2025, au profit des étudiants des instituts nationaux de formation spécialisée.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Belmehdi a affirmé que ces sessions de formation sont organisées sous forme de communications par vidéoconférence "encadrées, durant toute l'année, par des Chouyoukh, des savants et des ensei-

gnants dans les différentes spécialités des sciences islamiques, outre la présentation de conférences sur l'histoire nationale et révolutionnaire".

Il a, en outre, fait savoir que le contenu des conférences "orientera les étudiants des instituts de formation spécialisée en vue de promouvoir un discours religieux qui prône la modération et le juste milieu et de consacrer la référence religieuse nationale, outre la promotion des valeurs morales au sein de la société et la conscientisation des individus", réaffirmant l'importance du rôle de l'imam, qu'il a qualifié

d'"acteur clé dans la société". M. Belmehdi a également mis en exergue l'engagement du ministère à accompagner les enseignants de tous les instituts de formation et les écoles qui relèvent de son secteur, ajoutant qu'en sus des conférences qui seront organisées régulièrement par vidéoconférence, des visites de formation en présentiel seront programmées au niveau de ces structures par des enseignants, des savants et des chouyoukh dans les différentes spécialités du fiqh et des sciences islamiques.

TIZI-OUZOU

8.450 hectares concernés par la présente campagne labours-semailles

La campagne labours-semailles à Tizi-Ouzou, dont le coup d'envoi a été donné hier à partir de la commune de Ain Zaouia dans le sud de la wilaya, concernera 8.450 hectares de terres agricoles.

Marquée cette année par une augmentation de la superficie à emblaver de 150 ha de plus que l'année dernière, avec une prévision de production qui avoisine les 200.000 quintaux de céréales, la campagne touchera 700 exploitations agricoles, selon des données recueillies auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

La majeure partie de cette superficie, soit quelque 7650 ha, est destinée à la semence de blé dur et les 800 ha restants à d'autres variétés, comme l'orge, le blé tendre, l'avoine et la triticale, a indiqué le directeur local des services agricoles, Mustapha Sersoub. Parallèlement à cette campagne de semence de céréales, 126 ha sont également prévus pour la semence de lé-



gumineuses, notamment, les pois-chiches et les lentilles, et 40 ha pour les plantes oléagineuses comme le tournesol, au niveau de la ferme pilote de Draâ-Ben-Khedda, à l'Ouest de la wilaya. Un lot de matériel de pas moins de 750 tracteurs,

50 semoirs, 90 répandeurs d'engrais et 1.520 autres matériels d'accompagnement, sont mobilisés pour cette campagne qui sera assurée par quelque 2.000 travailleurs employés dans cette filière.

Le wali Djilali Doumi qui a

donné le coup d'envoi de cette campagne, a également procédé à l'occasion, au lancement du chantier de réalisation d'un sillon de stockage de céréales dans la commune limitrophe de Draâ El Mizan.

Une infrastructure qui s'ajoute aux trois autres déjà lancées dans la commune de Souamaâ, dans l'est de la wilaya, et qui permettra d'augmenter la capacité de stockage locale.

En plus de l'augmentation de la superficie ensemencée, le wali a considéré que "la bonne qualité du sol, l'effort, la spécialisation des agriculteurs ainsi que les mesures d'encouragement prises par les pouvoirs publics, permettent d'espérer une récolte conséquente".

TISSEMSILT

La réalisation d'un village touristique affiche un taux d'avancement appréciable (Direction)

Les travaux de réalisation d'un village touristique, implanté au Parc national de Theniet El-Had (Tissemsilt), également connu sous l'appellation de la Forêt d'El-Medded, enregistrent un taux d'avancement appréciable, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Khemissi Mechaouek.

M. Mechaouek a indiqué que la réalisation de ce village touristique, dont l'infrastructure maîtresse concerne un hôtel d'une capacité d'accueil de 140 lits, initié par un opérateur privé du secteur du tourisme, affiche un taux d'avancement estimé à plus de 65%, relevant que sa direction veille à la réception et à l'en-

trée en exploitation de cette infrastructure durant l'année 2025.

Il a également fait observer qu'une fois opérationnel, ce futur village touristique est susceptible de produire un effet d'entraînement pour l'encouragement du tourisme de montagne dans cet espace naturel à forte attractivité touristique.

Le même responsable a fait observer que son secteur veille également à la réception du site touristique, en cours de réalisation actuellement au niveau du proche périmètre du barrage de Koudiat Rosfa, dans la commune de Beni-Chaïb, avant la fin de l'année 2024.

Ce site est composé d'une batterie de

structures et d'aires de détente et de loisirs destinées aux familles de la région et des visiteurs, relevant que plusieurs autres projets touristiques sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya, selon la même source.

Parmi ces projets, le responsable local a cité, notamment, celui inhérent à la réalisation de circuits touristiques et écologiques à travers plusieurs communes, d'un village de l'artisanat dans la commune de Sidi Slimane, l'aménagement d'un site touristique et thermal dans la commune de Malâab, ainsi que la réhabilitation de la zone d'expansion touristique (ZET) de la commune de Tissemsilt.

EL-MENIAË

Vers la concrétisation d'un nouveau pôle agricole algéro-saoudien (wilaya)

La réalisation d'un nouveau pôle agricole algéro-saoudien de développement des cultures stratégiques et d'élevage bovin laitier sur plus de 20.000 hectares est projeté dans la wilaya d'El-Meniaâ, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Une réunion a regroupé, sous la présidence du wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, les représentants des deux sociétés partenaires, en présence du représentant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et a permis la présentation d'un exposé sur les importants atouts agricoles de la wilaya d'El-Meniaâ, par la Direction locale des services agricoles.

Les participants ont abordé les aspects liés aux conditions climatiques et la qualité hydro-édaphique propices au développement des filières agricoles, céréalière, maraîchère, fruitière et d'élevage, avant de suggérer la délimitation d'une superficie de plus de 20.000 ha au niveau du périmètre agricole El-Mehareg El-Homr, à l'extrême Est de la commune de Hassi El-Gara, ayant fait auparavant l'objet d'une visite exploratoire. Intervenant à

cette occasion, M. Benmalek a souligné que les services de la wilaya s'emploient, au titre des efforts de l'Etat portant réalisation de l'autosuffisance alimentaire et la réduction de l'importation, à mettre les bouchées doubles pour accompagner ce projet et donner forme à ce nouveau pôle agricole spécialisé dans le développement des cultures stratégiques et de l'élevage bovin, laitier notamment, à la faveur de la réunion des facilités administratives et techniques nécessaires. Le représentant du partenaire algérien, gestionnaire de la compagnie Dutafic-Algeria, Azzouz Moussiou, a affirmé que "cet investissement algéro-saoudien, pour lequel a été consacré un montage financier de 12 milliards DA, devra générer près de 180 emplois permanents et 300 autres saisonniers".

Il a fait savoir que cet ambitieux projet, susceptible de renforcer les capacités productrices agricoles en Algérie, exploitera plus de 20.000 ha dans les cultures stratégiques et l'élevage de 2.000 vaches laitières, avec possibilité de son extension sur 8.000 autres hectares pour

développer l'industrie de transformation et atteindre la sécurité alimentaire du pays.

Réunion de mesures incitatives pour ce projet prometteur

Le représentant de la société saoudienne, Ali Ben Ahmed El-Messahili, a indiqué, pour sa part, que le projet vise à développer la culture du blé et l'élevage bovin, à la faveur des importantes potentialités qu'offre la région d'El-Meniaâ, dont les étendues arables, l'abondance des ressources hydriques souterraines et douces, en plus de l'appui de l'Etat aux investisseurs, comme mesures incitatives, pour concrétiser ce pôle agricole, réalisable en plusieurs phases sur une durée de cinq ans.

M.EL-Messahili n'a pas manqué de louer les résultats réalisés par le secteur agricole dans la wilaya, à la suite de sa visite à la ferme agricole pilote de Mahmoud Hadjadj où il s'est enquis des activités d'élevage de vaches laitières, de production du maïs-grains et fourrageur ainsi que de l'expérience de

la culture du tournesol, et a reçu d'amples informations du DSA d'El-Meniaâ, Youcef Meshah. L'investisseur saoudien a valorisé les atouts que renferme l'Algérie en général, et El-Meniaâ en particulier, dont les infrastructures appropriées encourageant le climat des affaires, en plus de l'existence d'institutions bancaires susceptibles de faciliter les transactions financières.

Il a assuré, à ce titre, que le partenaire saoudien mobilisera les moyens nécessaires, technologiques de pointe, pour assurer la réussite des cultures stratégiques et "relever le défi", conforté dans ses prévisions par "les résultats encourageants atteints par l'agronomie saharienne en Algérie".

Ce partenariat algéro-saoudien dans la wilaya d'El-Meniaâ s'inscrit dans le cadre de l'investissement étranger en Algérie, actuellement en hausse, traduisant la performance des mesures incitatives et garanties préconisées par la loi de l'investissement en direction des opérateurs étrangers, notamment les investisseurs dans les grandes cultures stratégiques au Sud du pays.

BOUIRA

17 familles relogées dans des habitations neuves à Ain Bessam

Au total 17 familles occupant de vieilles habitations depuis de longues années à Ain Bessam (Ouest de Bouira), ont été relogées lundi dans des logements neufs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Lancée dans la matinée en présence des autorités locales de la wilaya ainsi que des services communaux et de la Daira d'Ain Bessam, cette opération concerne des familles ayant occupé de vieilles habitations à la cité Ain Bouakkaz et à la ferme agricole Haicher, selon les détails fournis par les services de la wilaya.

La démolition des vieilles habitations s'est faite en parallèle pour récupérer et libérer les deux assiettes foncières, qui seront destinées à la réalisation d'autres projets.

Au total, 5 sites d'habitations précaires occupés par 141 familles dans la commune d'Ain Bessam sont concernés par le relogement, ont précisé les mêmes sources.

Le 11 octobre, 18 autres familles qui occupent des habitations précaires depuis de longues années dans la commune de Dchmia, Ouest de Bouira, ont également été relogées dans des logements neufs, rappelle-t-on.

ORAN

Lancement prochain du projet de réalisation de deux piscines au village méditerranéen (wilaya)

Un projet de réalisation de deux piscines sera bientôt lancé au niveau du village méditerranéen d'Oran, dans le cadre de l'extension des activités de cette structure touristique et sportive, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Il s'agit d'une piscine extérieure et une autre semi-olympique, qui sera réalisée au niveau de l'une des cinq salles omni-activités que comprend le village, précise-t-on de même source.

Cette décision a été prise lors de la réunion tenue, la veille, par le conseil d'administration de l'entreprise publique de wilaya chargée de la gestion du village, précise-t-on de même source.

Lors de cette réunion, présidée par le wali Saïd Sayoud, un état des lieux a été exposé par le responsable de l'entreprise concernée, ainsi que les projets à réaliser dans ce site, inauguré en juin 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la 19e édition des jeux méditerranéens tenus dans la capitale de l'Ouest du pays, a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Après la présentation du bilan de la saison estivale, qui a vu l'ouverture au public des équipements d'hébergement du village, il a été décidé de reproduire la même expérience à l'occasion de la saison hivernale au prix de 1.000 DA pour la chambre individuelle.

D'autres projets sont envisagés par les responsables du village, comme l'ouverture de magasins et autres actions et services visant à attirer davantage de visiteurs, après que la saison estivale ait connu un franc succès dans ce registre, grâce aux tarifs attractifs proposés aux estivants, informe-t-on.

Quelque 3.400 lits, sur un total de 4.200 lits dont dispose cette infrastructure, ont été dédiés aux visiteurs du village méditerranéen, lors de la saison estivale, rappelle-t-on.

Ce site, qui s'étend sur une superficie globale avoisinant les 40 hectares, comprend 5 restaurants, un centre sanitaire, trois terrains de football, des salles de sports et un espace d'activités culturelles et de distraction.

FINANCES

M. Faid réaffirme l'engagement du Gouvernement à soutenir le marché financier et ses mécanismes de financement

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a réaffirmé, dimanche à Alger, l'engagement du Gouvernement à soutenir le marché financier et ses mécanismes de financement afin d'améliorer son efficacité et son attractivité, appelant les parties concernées à intensifier leurs efforts pour dynamiser le secteur financier et faciliter l'accès au financement, notamment par le biais de la bourse, en vue de promouvoir les investissements et la croissance économique.

M. Faid s'exprimait lors de l'ouverture d'un atelier consacré au thème de "la dynamisation et la stratégie pour un marché financier algérien performant", organisé par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), en collaboration avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Ouallid, ainsi que du président de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF), Ali Kadri, et des directeurs généraux des banques et des compagnies d'assurance.

Le ministre a insisté, dans ce sens, sur "l'engagement total du ministère des Finances et de tout le Gouvernement à soutenir la transformation du marché financier", soulignant que "la diversification de l'économie nationale et la dynamisation du marché financier sont étroitement liées".

M. Faid a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération étroite entre toutes les parties concernées, précisant que "le secteur poursuivra les réformes nécessaires pour faciliter l'accès au financement, encourager les investissements et soutenir la croissance des entreprises de manière efficace".

Après avoir rappelé que "la contribution du marché financier au financement de l'économie nationale reste limitée" et que "la Bourse d'Alger n'a pas encore pleinement exploité son potentiel", le ministre a relevé l'importance d'intensifier les efforts de tous les acteurs publics et privés pour dynamiser le secteur financier pour qu'il soit plus attractif pour les investisseurs.

Pour ce faire, "les sociétés, publiques ou privées, doivent être encouragées à prendre la décision d'entrer en bourse et d'utiliser le marché financier comme alternative au financement, afin de consolider leur gouvernance et leur compétitivité", selon M. Faid.

Lors de son intervention, le ministre a présenté la stratégie du secteur pour rendre le marché financier plus dynamique, une stratégie qui englobe plusieurs axes, notamment des réformes réglementaires et institutionnelles visant à établir un cadre réglementaire stable, conforme aux normes internationales garantissant la transparence et la protection des investisseurs. Le ministère œuvre, également, à encourager l'innovation financière en s'ouvrant aux nouvelles orientations mondiales dans le domaine financier, dont l'intégration de solutions innovantes à l'image de la finance verte, la finance islamique et d'autres produits financiers développés, indique le ministre, estimant que ces approches modernes offriront des options de financement adaptées aux besoins des entreprises.

Parmi les autres axes évoqués par M. Faid, il a été question de programmes d'éducation financière pour familiariser les opérateurs économiques avec les instruments du marché financier, les incitant à y participer et à développer le financement des PME et des startups, et ce par la création d'un département dédié à ces dernières à la Bourse d'Alger leur permettant ainsi un accès facile aux capitaux nécessaires.

De son côté, le président de la COSOB, Youcef Bouznada, a souligné dans une allocution, que l'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre de la "dynamique accélérée" que connaît le marché financier algérien, en réponse aux directives du ministre des Finances visant à consolider les capacités des cadres activant dans le domaine du marché financier et à renforcer leurs compétences pour se mettre au diapason des évolutions de ce secteur économique vital. Pour sa part, le président de l'UAR, Youcef Benmicia, a souligné que ce forum constitue "un événement important" consacrant une nouvelle dynamique pour le marché financier et le rôle des intermédiaires dans l'organisation des opérations de négociation des valeurs mobilières, qualifiant cette conférence d'opportunité pour mettre en exergue les stratégies à adopter pour renforcer l'attractivité du marché financier.

COMMERCE

Plafonnement des Prix: le ministère du Commerce prêt à agir conformément aux directives du Président de la République (responsable)

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations est prêt à agir, à travers des mécanismes juridiques et réglementaires, notamment pour le plafonnement des prix des produits de large consommation dans le but de préserver le pouvoir d'achat des citoyens conformément aux directives du Président de la République, a assuré, hier, le directeur de la coopération et des enquêtes spécifiques du ministère, Kamel Boukheddache.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Boukheddache a affirmé que le ministère est "prêt à agir sur plusieurs axes et leviers pour réguler les marchés, conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en appliquant notamment le dispositif de plafonnement de prix". Le président de la République a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres, dimanche, de procéder à une révision radicale de la réglementation régissant la commercialisation du produit national pour le citoyen, à travers l'élaboration d'une loi consacrant un système de plafonnement des prix, via des décrets, lorsqu'il s'agit de prix déraisonnables des produits de saison", a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Il a également ordonné au Gouvernement et aux instances de contrôle, y compris les organes de sécurité, de "faire preuve d'une extrême vigilance, d'intensifier et de porter, au plus haut point, le



contrôle, en plaçant les produits agro-alimentaires et les médicaments au cœur des priorités".

M. Boukheddache a assuré dans ce contexte, que "l'Etat garantit dans le cadre de l'ordonnance 03-03 sur la concurrence le principe général de la concurrence des prix, mais nous pouvons intervenir et prendre des mesures pour plafonner les prix lorsqu'il est question de motifs liés à la stabilisation des niveaux de prix de produits de large consommation en cas de perturbation sensible sur le marché". Dans le même contexte, M. Boukhed-

dache a indiqué que "toutes les mesures sont prises pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen et que le ministère ne ménage aucun effort pour y remédier à des situations de perturbation, notamment par rapport à la disponibilité de certains produits agricoles, en agissant sur des leviers du plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires".

Tout en rappelant que les services du ministère agissent constamment sur le terrain lorsqu'il y a des dysfonctionnements sur le marché à travers les directions de contrôle et de

lutte contre les fraudes pour mettre un terme à certaines pratiques, le même responsable a précisé que les produits agricoles peuvent être concernés par le plafonnement des prix.

"Si nous constatons un dysfonctionnement et une perturbation sur les produits agricoles, les pouvoirs publics peuvent prendre la décision de plafonner les marges bénéficiaires, et ce, par voie réglementaire", a-t-il soutenu en citant à ce propos le plafonnement des prix et des marges de commercialisation de la viande importée et des légumes secs, outre les actions de déstockage pour faire baisser les prix.

"Les textes réglementaires régissant les prix de ces produits sont entrés en vigueur et nos agents sont en train de veiller à l'application stricte des dispositions de ces textes", a-t-il rassuré, en soulignant que "des enquêtes sont menées systématiquement quand des cas de flambée des prix de certains produits sont constatés".

ASSURANCES

Le marché algérien des assurances en hausse de 8,8% au 1er semestre 2024 (CNA)

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a généré au premier semestre 2024 un chiffre d'affaires de 90,2 milliards de dinars (mds DA), en hausse de 8,8% par rapport à la même période de 2023, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

La branche des assurances dommages, qui domine le portefeuille des assurances en Algérie à hauteur de 81,3%, a réalisé un chiffre d'affaires de 73,3 mds DA au 30 juin de l'année en cours, contre 69 milliards à la même période 2023, soit une augmentation de 6,3%. Alors que celle des assurances personne, qui représente 11,9% du marché, a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5 mds DA, en évolution de 7,7% par rapport à la même période de 2023, selon le même bilan.

Dans les détails, la branche automobile qui détient la moitié du chiffre d'affaires des assurances de dommages, a progressé de 6,4% sur un an durant le premier semestre, avec une production de 36,7 mds DA.

Cette tendance haussière est due essentiellement à l'évolution des réalisations en "Risques non obligatoires" (+7,4%), liée, en grande partie, à l'augmentation des importations de véhicules, notamment ceux de moins de trois ans, générant, ainsi, une production additionnelle de plus de 2 mds DA.

La branche "Agricole" marque, à la

fin du premier semestre 2024, une importante hausse de 13,1%, par rapport aux réalisations du premier semestre 2023, soit un volume de primes additionnelles de 128,4 millions de dinars.

La sous-branche "Production végétale" enregistre elle aussi une progression de 83,5%, suite à la reprise significative des souscriptions relatives au produit "Céréales", comparativement au premier semestre 2023 durant lequel les agriculteurs avaient été considérablement affectés par des conditions climatiques "défavorables", ajoute la même source.

En revanche, la sous-branche "Production animale" accuse une régression de 17,6%, causée par le non-renouvellement de l'importation des bovins d'abattage.

Quant à l'assurance de personne, elle a cumulé au premier trimestre 2024 un chiffre d'affaires de 10,7 mds DA, soit une production additionnelle de 767,2 millions de dinars comparativement à la même période de l'année 2023, marquant ainsi une évolution de 7,2%.

S'agissent des fenêtres et sociétés activant dans le cadre de l'assurance "Takaful", elles cumulent à fin juin 2024, un chiffre d'affaires de 256,9 millions de dinars, soit une évolution de 293,2%. Cette croissance trouve, principalement, son origine dans l'extension du réseau de distribution de cette activité.

En ce qui concerne la réassurance,

la Compagnie centrale de réassurance (CCR) affiche, au terme du premier semestre 2024, un chiffre d'affaires, en affaires internationales, de 5,9 mds DA, en progression de 51,4%, par rapport à la même période de 2023, durant laquelle la production avait atteint un montant de 3,9 milliards de DA.

En ce qui concerne les sinistres déclarés auprès des sociétés d'assurances, au titre du premier semestre 2024, ils affichent une croissance de 11,4%, en montant, et un repli de 2,5%, en nombre, totalisant, ainsi, 844.242 dossiers pour un total de 43,3 mds DA. Quant aux indemnisations, elles s'établissent à 30,2 mds DA, pour un total de 623.811 dossiers réglés (dont 669 au titre de l'assurance Takaful), en régression de 3,6% par rapport à la même période en 2023.

En revanche, les sinistres à payer ont atteint un total de 114,7 mds DA, selon le même bilan précisant que le nombre de dossiers en stocks marque une progression de 3,6%, soit 1.719.218 dossiers, au 30 juin dernier, contre 1.660.193 dossiers au terme du premier trimestre 2024.

La note de conjoncture a relevé que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,9% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 55,7 mds DA, et que les sociétés privées, qui comptabilisent 17 mds DA de chiffre d'affaires, totalisent une part de 22,3%.

APS

PÉTROLE

Le Brent à près de 74 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole montaient hier, poussés par les développements de la situation au Moyen-Orient. Hier matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a pris 1,05%, à 73,83 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, a gagné 1,26%, à 70,09 dollars.

Le marché suit attentivement les développements de la situation au Moyen-Orient et leurs conséquences sur l'approvisionnement en pétrole, indiquent des analystes. Le prix de l'or noir reste ainsi lundi largement inférieur au niveau atteint au début du mois en cours. Le cours du baril de Brent s'était alors hissé au-dessus de 80 dollars. Structurellement, la baisse des prix est



due, essentiellement, aux prévisions de demande plus faibles et au ralentissement de la croissance économique en Chine, selon les analystes.

MONNAIES

Le dollar et l'or se renforcent, les marchés misant sur les valeurs refuges

Le dollar et l'or se renforcent lundi, les tensions géopolitiques continuent de stimuler l'intérêt pour les valeurs refuges, d'après les analystes. La devise américaine progressait de 0,16%

face à la monnaie unique, à 1,0849 dollar pour un euro.

Le billet vert montait également de 0,24% par rapport à la devise britannique, à 1,3020 dollar pour une livre. Il s'apprécie enfin de 0,34%

face à la monnaie japonaise, à 150,04 yens pour un dollar.

Le billet vert profite également "des indices boursiers américains qui continuent de s'échanger à des niveaux records et d'une économie

solide", indiquent les analystes.

L'once d'or a atteint 2.734,60 dollars lundi après avoir touché son plus haut niveau en séance à 2.736,91 dollars.

FMI

Le président al-Sissi met en garde contre les "défis" régionaux pour l'économie égyptienne

Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a averti dimanche que si les "défis" régionaux créaient une pression économique "insupportable" pour la population du pays, les réformes en cours dans le cadre d'un prêt du Fonds monétaire international (FMI) devraient être "réexaminées".

L'Égypte est écrasé par sa dette extérieure - près de 165 milliards de dollars - et traverse actuellement la pire crise économique de son histoire avec un besoin accru d'aide financière dans un contexte d'inflation galopante. "Si ces

défis nous amènent à exercer une pression insupportable sur l'opinion publique, la situation doit être réexaminée avec le FMI", a déclaré M. Sissi lors d'un Congrès mondial au Caire sur la population, la santé et le développement humain. Le FMI a octroyé en mars cinq milliards de dollars de prêts supplémentaires à l'Égypte, après un prêt de trois milliards de dollars fin 2022.

En contrepartie, le Fonds a exigé des réformes de grande envergure, notamment l'adoption d'un taux de change plus flexible, des plans visant à renfor-

cer le rôle du secteur privé dans l'économie, ainsi que la lutte contre l'inflation élevée et la dette publique.

L'Égypte "entreprit ce programme (de réformes) dans des circonstances régionales et mondiales très difficiles" qui "doivent être prises en compte", a affirmé M. Sissi dimanche.

Les déclarations du président égyptien interviennent deux jours après que les autorités ont annoncé des nouvelles augmentations des prix des carburants allant jusqu'à 17%, la troisième augmentation cette année.

HONDURAS

Le FMI va accorder 200 millions de dollars au pays (Gouvernement)

Le Honduras doit recevoir 200 millions de dollars après avoir conclu un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), dont une délégation a achevé vendredi une visite dans ce pays d'Amérique centrale, a annoncé le gouvernement.

"Un accord a été conclu" avec cette délégation, qui se trouvait au Honduras depuis le 7 octobre, "concluant de manière satisfaisante les première et deuxième révisions du programme" signé l'année dernière, "ce qui permettra au FMI de financer environ 200 millions de dollars", selon un communiqué gouvernemental, relayé par des médias. La mission du FMI, dirigée par Ricardo Llaudes, a précisé, dans une déclaration, que l'accord

serait "soumis à l'approbation du conseil d'administration" dans les prochaines semaines. Cette mission s'inscrivait dans le cadre du suivi d'un accord conclu par le gouvernement de Xiomara Castro avec le FMI le 11 août 2023. Dans le cadre de cette initiative, le conseil d'administration du FMI avait approuvé 822 millions de dollars pour le Honduras le 22 septembre 2023.

Dans son communiqué, repris par les médias, le FMI ajoute avoir convenu avec les autorités du pays que l'économie hondurienne allait atteindre cette année comme prévu une croissance solide de près de 4%, l'inflation s'étant stabilisée à entre 4% et 5%.

BANQUE

Le gouvernement italien adopte un budget 2025

Le gouvernement italien a adopté mardi soir en conseil des ministres son projet de budget pour 2025, axé sur des baisses d'impôts pour les familles à revenus modestes et financé en partie par une contribution des banques et assurances. "3,5 milliards d'euros provenant des banques et des compagnies d'assurance seront affectés aux soins de santé et aux personnes les plus fragiles afin d'assurer de meilleurs services au plus près des besoins de chacun", a annoncé sur X la cheffe du gouvernement Giorgia Meloni.

Le projet de budget prévoit environ 30

milliards d'euros au titre de mesures de soutien aux salariés et retraités, indique le ministère de l'Économie dans un communiqué, sans préciser la nature de la contribution du secteur financier.

Dans son budget, Giorgia Meloni a reconduit une baisse des charges sociales pour les salaires annuels jusqu'à 35.000 euros, déjà en vigueur à titre temporaire.

Autre mesure phare d'envergure, le gouvernement a pérennisé la fusion des deux premières tranches d'impôt pour faire bénéficier les revenus annuels jusqu'à 28.000 euros d'un taux allégé de 23% au lieu de 25%.



CHINE

La Banque centrale abaisse deux taux clés pour relancer son économie

La Banque centrale de Chine a annoncé lundi avoir abaissé deux taux d'intérêt de référence, poursuivant son effort de relance de la deuxième économie mondiale qui souffre d'une consommation morose.

Le LPR à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, a été réduit de 3,35% à 3,1%. Le LPR à cinq ans, la référence pour les prêts hypothécaires, a été ramené de 3,85% à 3,6%.

MARCHÉS BOURSISERS

La Bourse de Tokyo en léger repli, marché prudent face aux incertitudes politiques

La Bourse de Tokyo a ouvert en léger repli lundi, dominée par la prudence à une semaine d'élections législatives au Japon, tandis que persistaient les inquiétudes sur l'économie chinoise malgré les mesures de relance annoncées par Pékin.

Vers 00H20 GMT, l'indice vedette Nikkei de Tokyo perdait 0,38% à 38.832,12 points. L'indice élargi Topix cédait 0,41% à 2.678,08 points.

Sur le marché des changes vers 00H30 GMT, le yen se stabilisait face à un billet vert s'étant nettement renforcé la semaine passée, à 149,35 yens pour un dollar, contre 149,48 yens vendredi à 19H50 GMT.

Sur le marché du pétrole, après avoir chuté vendredi, les cours repartaient à la hausse lundi en début d'échanges asiatiques. Vers 00H30 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, gagnait 0,21%, à 73,21 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en novembre prenait 0,26%, à 69,40 dollars. Du côté des Bourses chinoises, les investisseurs guettaient lundi l'annonce à Pékin de taux de référence des prêts bancaires.

ENERGIE

Plus de la moitié de l'électricité sera d'origine bas carbone avant 2030 (AIE)

Plus de la moitié de l'électricité de la planète sera d'origine bas carbone d'ici la fin de la décennie, mais le monde est encore "loin d'une trajectoire alignée" sur les objectifs de neutralité carbone, affirme mercredi l'Agence internationale de l'énergie dans un rapport.

"Dans l'histoire de l'énergie, nous avons connu l'ère du charbon et l'ère du pétrole, et nous entrons maintenant à grande vitesse dans l'ère de l'électricité, qui définira le système énergétique mondial à l'avenir et sera de plus en plus basée sur des sources d'électricité propres", estime le directeur exécutif de l'AIE Fatih Birol cité dans le communiqué du rapport annuel de l'organisation, World Energy Outlook 2024. Dans ce rapport, l'AIE maintient sa prévision d'un pic de la demande pour toutes les énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) "d'ici la fin de la décennie", des prévisions à rebours de celles de l'industrie pétro-gazière et de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec).

"Avec l'énergie nucléaire, qui fait l'objet d'un regain d'intérêt dans de nombreux pays, les sources (d'énergie) à faibles émissions" telles que l'éolien et le solaire "devraient produire plus de la moitié de l'électricité mondiale avant 2030", affirme l'AIE.

REBOISEMENT

Saïda : lancement d'une opération de plantation de plus de 50.000 arbustes (Conservation des forêts)

La Conservation des forêts de la wilaya de Saïda a lancé une opération de plantation de plus de 50.000 arbustes, a-t-on appris, lundi, auprès de cette direction.

Le Conservateur des forêts de la wilaya, Hamza Mebrouki, a déclaré à l'APS que cette opération, lancée hier dimanche au niveau de la zone El Merdja (commune de Aïn Lahdjar), cible la plantation de 50 hectares de la surface boisée de pin d'Alep, où l'opération a été confiée à l'entreprise régionale de génie rural "Sersou" (wilaya de Tiaret).

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de plantation forestière visant à réhabiliter les zones endommagées par les incendies, ces dernières années dans la wilaya de Saïda. Dans ce cadre, l'année dernière, 270.000 arbustes de pin d'Alep ont



été plantés sur une surface de 270 hectares par cette entreprise. L'entreprise régionale de génie rural cible la plantation d'une superficie globale de 400 hectares de surfaces boisées à travers différentes communes de la wilaya, indique-t-on. A

noter que la Conservation des forêts a planté plus de 311.000 arbustes dans la wilaya de Saïda, dans le cadre des campagnes de reboisement lancées depuis octobre 2023, qui se sont poursuivies jusqu'au 21 mars dernier. Des arbustes de pin d'Alep et de

platane ont été mis en terre sur une superficie de 500 hectares, à travers toutes les communes de la wilaya. Pour rappel, la wilaya de Saïda recense une superficie forestière totalisant 159.525 hectares, selon la Conservation des forêts.

AGRICULTURE

Aïn Temouchent: plus de 10.000 hectares réservés à la culture des légumineuses

Une superficie totale, estimée à 10.350 hectares a été réservée à la culture des légumineuses dans la wilaya d'Aïn Temouchent, au titre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris, lundi, du directeur local des Services agricoles (DSA), Ghali Boulouar. Prévu sur pas moins de 5.599 hectares, soit 54%, le pois chiche occupe la part du lion de cette superficie, répartie sur diverses communes de la wilaya, notamment Hammam Bouhadjar, Sidi

Boumediene et Aïn Larbâa, a déclaré le même responsable.

Le reste de la superficie consacrée à cette filière, qui enregistre ces dernières années dans cette wilaya de l'Ouest du pays "des résultats probants", est réservée à la culture de la fève (3.092 hectares), le petit pois (912 ha), le haricot (697 ha) et la lentille (50 ha), a-t-il fait savoir.

Le secteur de l'agriculture recense dans la wilaya d'Aïn Temouchent 3.782 tracteurs, 5.982 engins

de labours-semailles, outre d'autres équipements mobilisés pour la réussite de la campagne ciblant la culture des céréales et des légumineuses, a-t-on indiqué. Le secteur veille, par ailleurs, à l'accompagnement technique des agriculteurs, à travers les sessions de vulgarisation et les sorties sur le terrain des ingénieurs et des techniciens déployés dans les différentes subdivisions des daïras qui lui sont rattachées, a-t-on ajouté.

TOURISME

Constantine : nécessité de recourir à la numérisation pour développer le tourisme en Algérie (rencontre)

Les participants à un séminaire international, intitulé : "La transformation numérique et son impact sur la société, l'économie et la ville", ouvert dimanche à Constantine, ont souligné "la nécessité d'exploiter les moyens technologiques et les applications électroniques, ainsi que de vulgariser la transformation numérique pour faciliter la promotion et le développement du tourisme en Algérie".

Dans une intervention au cours de cette rencontre de trois jours, organisée à l'Institut de gestion des technologies urbaines de l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3), Samira Debbache, spécialisée dans la transformation numérique au Laboratoire de recherche de la faculté d'architecture et d'urbanisme, a expliqué que le tourisme est "l'un des secteurs vitaux dans l'économie de tout pays, d'où la nécessité d'intensifier les efforts entre les parties concernées pour

en faire l'une des ressources économiques les plus importantes".

"L'Algérie dispose de villes aux excellents atouts touristiques, de sites archéologiques, historiques et culturels de premier plan et de sites naturels attractifs pour les touristes du monde entier", a-t-elle renchéri. Mme Debbache a indiqué que cette rencontre "porte essentiellement sur l'avenir numérique de l'Algérie et vise à contribuer au développement du secteur touristique, en encourageant le développement numérique dans les villes touristiques et en les transformant en environnements numérisés et en villes intelligentes pouvant s'adapter aux développements technologiques et contribuer à la promotion des différentes destinations et attirer, ainsi, le plus grand nombre possible de touristes, ce qui permettra de promouvoir la croissance économique dans le pays et de créer un nombre im-

portant de postes d'emploi". Pour sa part, Svetlana Balashova, spécialiste de l'étude des territoires et de la réduction de la fracture numérique à l'Université Russe de l'Amitié des Peuples (URAP), a relevé que le tourisme est fortement tributaire, dans son pays, du progrès technologique, ce qui fait de la Russie une destination touristique distinguée, ajoutant que les technologies numériques permettent aux touristes de "réserver facilement leurs billets d'avion et leurs hébergements, en ligne, et d'utiliser des applications de navigation pour explorer aisément les villes et les zones touristiques, en plus des plateformes numériques qui permettent aux visiteurs d'économiser du temps et des efforts".

Mayada Bilal, spécialiste du tourisme numérique à l'université de Helwan (République arabe d'Égypte) et membre de l'Organisation mondiale du tourisme, a

rappelé, quant à elle, que le tourisme a récemment connu une "grande révolution et une importante transformation" grâce au "tourisme intelligent", fondé sur le facteur technologique et son impact sur l'industrie des services, qui comprend l'hébergement hôtelier, les voyages aériens et la visite des sites historiques, ce qui a considérablement changé la réalité du tourisme dans de nombreux pays.

Il convient de noter que le séminaire international organisé dans le cadre d'une coopération entre les universités de Constantine (1, 2 et 3) et le Centre de recherche en aménagement du territoire (CRAT), avec la participation de l'Université russe de l'amitié des peuples (Russie), réunit un groupe d'enseignants d'université de l'intérieur et de l'extérieur du pays, des experts et des partenaires économiques et sociaux.

COMMUNICATION

Ouargla : Visite guidée pour les médias à la division des Douanes

Une visite guidée en direction des représentants des organes de la presse nationale a été organisée lundi à la division des douanes algériennes d'Ouargla, à l'initiative de la direction régionale de ce corps constitué. La visite a permis aux organes de presse de s'enquérir de près des différents services douaniers ainsi que des activités et missions douanières opérées sur le territoire de sa compétence, a indiqué le responsable par intérim de la division, Ali Bougherara.

L'occasion a donné lieu à une sortie sur le terrain et l'exécution d'un exercice simulant la saisie d'un lot de psychotropes et l'arrestation de deux mis en cause, dans un barrage de contrôle dressé à 20 km sur la RN-56 reliant Ouargla et Touggourt. Cette visite guidée s'inscrit dans le cadre du raffermissement des relations avec les organes de presse, partenaire essentiel à l'éveil de la conscience du citoyen, la consécration de la communication de proximité pour un rapprochement du public, la vulgarisation des nouveautés que connaît le secteur des douanes et ses missions dans la lutte contre le crime et la protection de l'économie nationale, a-t-il expliqué. Initiée dans le cadre de la célébration de la journée nationale de la presse (22 octobre), cette visite a été sanctionnée par une cérémonie en l'honneur des représentants de la presse et de leurs efforts dans l'accompagnement des activités des douanes et des différentes institutions de l'Etat.

INONDATIONS DE NÂAMA

Versement d'aides financières pour rééquiper les habitations endommagées

Le versement d'aides financières au profit de cinq cents (500) familles concernées par l'ameublissement de leurs habitations endommagées lors des inondations enregistrées début septembre dernier dans la commune d'Aïn Sefra (wilaya Nâama) a été lancé dimanche, ont annoncé les autorités de la wilaya. L'opération concerne toutes les familles sinistrées, recensées par la commission spécialisée, qui a inspecté les meubles endommagés au niveau des quartiers de la commune d'Aïn Sefra, et étudié et évalué les dossiers que les familles ont déposé au niveau des services concernés, dans le cadre de l'opération d'indemnisation, a-t-on indiqué.

Le wali de Nâama, Lounès Bouzegza, a déclaré, à l'occasion de sa supervision, dimanche au siège de la wilaya, de la remise symbolique d'aides financières aux familles sinistrées, que "l'opération intervient en concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 22 septembre dernier.

"La prise en charge rapide des citoyens, la mobilisation des efforts et l'élan de solidarité citoyenne ont permis à la vie de reprendre son cours dans tous les quartiers sinistrés de la commune d'Aïn Sefra, quelques jours après les inondations", a-t-il salué. Et d'ajouter qu'après avoir évalué l'ampleur des pertes résultant de ces inondations, des mesures concrètes ont été immédiatement mises en oeuvre pour prendre en charge les personnes touchées, notamment en octroyant une aide financière à environ 530 familles pour restaurer les maisons affectées par les intempéries (fissures diverses et effondrements partiels), en engageant des procédures pour le logement de 53 familles, dont les maisons ont subi un effondrement ou de graves dommages nécessitant leur démolition, ainsi qu'en débloquant une aide financière à 500 familles pour compenser leurs pertes en fournitures, mobilier et autres équipements électroménagers. Le responsable a, par ailleurs, révélé qu'"il est prévu, avant la fin du mois d'octobre en cours, la réception de tous les travaux de réhabilitation du pont de la ligne ferroviaire de Fam Lakhnag de la commune de Tiout, ainsi que la restauration de toutes les sections de cette ligne endommagée lors des inondations.

FAUSSES ALERTES À LA BOMBE EN INDE Vers un durcissement des lois sur la sécurité aérienne (officiel)

Le ministre indien de l'Aviation, Ram Mohan Naidu, a envisagé lundi un durcissement des lois sur la sécurité aérienne, après le chaos provoqué la semaine dernière par plus de 90 fausses alertes à la bombe visant des compagnies aériennes indiennes en Inde et à l'étranger.

M. Naidu a indiqué que des discussions étaient en cours pour "une action législative" en vue d'une révision des lois sur la sécurité aérienne, et d'un alourdissement des chefs d'accusation qui rendrait les auteurs de ces alertes coupables d'un crime grave et donc passibles de peines plus longues. "Nous voulons le faire pour être en mesure de prendre des mesures strictes à leur encontre" et de faire des fausses menaces à la bombe "un délit tombant sous le coup de la loi", a-t-il expliqué, soulignant que la sécurité était une priorité et que les contrôles aux aéroports avaient été renforcés.

A la suite des menaces d'attentats à la bombe qui ont visé des vols internationaux opérés par les compagnies aériennes indiennes, des avions ont dû être détournés, notamment au Canada et en Allemagne, et des avions de chasse ont été



envoyés pour escorter des avions notamment dans le ciel de la Grande-Bretagne et de Singapour. Les autorités de l'aviation civile indienne ont dû contrôler chaque avion visé par une menace. De nombreuses menaces ont été formulées

dans des messages postés sur le réseau X.

Au moins une personne, un mineur, a été arrêtée mercredi en Inde, mais les menaces ont continué. Rien que samedi, 30 alertes ont été recensées, et 20 nouvelles menaces ont visé dif-

férentes compagnies dimanche, portant le total à 90. Le ministre n'a pas voulu dire si les menaces provenaient d'une seule source, soulignant qu'une enquête était toujours en cours. "C'est une situation très sensible", a-t-il ajouté.

SINGAPOUR Fuite d'un oléoduc, la marée noire endiguée

Un oléoduc appartenant à un géant pétrolier occidental a commencé à fuir dans la mer dimanche, ont indiqué les autorités singapouriennes, ajoutant que la marée noire avait été stoppée et des équipes de nettoyage déployées. La fuite a commencé tôt dimanche matin sur un pipeline reliant deux îles, Bukom et Bukom Keelil (sud de Singapour), a indiqué l'Autorité maritime et portuaire de Singapour (MPA) dans un communiqué. "La fuite aurait été stop-

pée à la source", a affirmé la MPA. "Shell a placé des barrages de confinement autour du lieu de la fuite et a également déployé des engins équipés de dispersants pour nettoyer le pétrole repéré à proximité de la fuite", selon l'autorité. La MPA a précisé avoir aussi envoyé du matériel et une équipe pour aider à nettoyer la nappe de carburant, et a activé des drones et des capacités satellitaires pour surveiller le déversement. "Les agences gouvernementales

compétentes ont été alertées et doivent signaler toute observation de traces d'hydrocarbures", a-t-elle assuré en ajoutant qu'il n'y avait eu "aucune nouvelle observation de pétrole" dimanche soir. En juin, Singapour a fermé les plages de l'île balnéaire de Sentosa après une marée noire provoquée par un accident survenu dans le port de Pasir Panjang. Le nettoyage des plages touchées s'est achevé le mois dernier.

BANGLADESH Les inondations détruisent 1,1 million de tonnes de riz

Les inondations au Bangladesh ont détruit environ 1,1 million de tonnes de riz, selon les données du ministère de l'Agriculture bangladais, incitant le pays à augmenter ses importations de cette céréale de base. Les inondations provoquées par de fortes pluies de mousson et des eaux torrentielles en amont ont frappé le pays en

deux vagues majeures en août et en octobre, faisant au moins 75 morts et affectant des millions de personnes, en particulier dans les régions de l'est et du nord où les dégâts aux cultures ont été les plus graves.

Selon le ministère de l'Agriculture, "les inondations de cette année ont entraîné une perte de 1,1

million de tonnes de riz". En réponse, le gouvernement a pris des mesures rapides pour importer "500 000 tonnes de riz et devrait bientôt autoriser les importations du secteur privé", a déclaré le service de l'Alimentation du ministère. Selon des médias, les inondations ont également eu de graves répercussions sur d'autres

productions agricoles, notamment sur plus de 200 000 tonnes de légumes. Les pertes agricoles totales dues aux inondations sont estimées à 380 millions de dollars. Le Bangladesh, troisième producteur mondial de riz, produit environ 40 millions de tonnes de riz par an pour nourrir ses 170 millions d'habitants.

ETATS UNIS Plusieurs personnes tuées dans le crash d'un hélicoptère au Texas (média)

Plusieurs personnes ont trouvé la mort dans le crash d'un hélicoptère dans la ville de Houston (Texas), a rapporté lundi la chaîne NBC. Selon le média américain, le drame s'est produit dimanche soir lorsqu'un hélicoptère avec quatre personnes à bord, dont un enfant, est entré en collision avec une tour de transmission.

Il est indiqué qu'un incendie s'est déclaré sur les lieux. Selon les pompiers, le feu s'est propagé sur trois rangées de maisons avant d'être éteint. Aucune des personnes au sol n'a été blessée, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du crash.

CUBA Le gouvernement estime que l'électricité sera rétablie ce soir

Le gouvernement cubain a estimé dimanche que l'électricité serait rétablie dans le pays lundi soir pour la grande majorité de la population, au moment où Cuba se prépare à l'arrivée imminente de l'ouragan Oscar, qui doit toucher dans la journée l'est de l'île. "Nous pouvons parler du fait qu'entre demain lundi matin, après-midi, ou soir", le service sera rétabli pour la majorité des Cubains, a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Vicente de la O Levy. Depuis vendredi, Cuba, est confrontée à une panne générale d'électricité due à une défaillance de la principale centrale thermoélectrique du pays. La présidence cubaine a fait état de son côté d'un début de progrès dans le rétablissement du système électrique.

ARGENTINE Séisme de magnitude 5,8 frappe la province de San Juan (GFZ)

Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a frappé dimanche à 22H59 GMT, la province de San Juan, dans le centre-ouest de l'Argentine, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). L'épicentre, d'une profondeur de 86,3 km, a été initialement localisé par 30,96 degrés de latitude sud et 68,61 degrés de longitude ouest.

COLOMBIE COP16: Le SG de l'ONU appelle à des "investissements significatifs" pour la sauvegarde de la nature

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a appelé les Etats membres de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CBD) à des "investissements significatifs" dans les fonds internationaux pour sauver la nature, dimanche lors de la cérémonie protocolaire de la COP16 à Cali. "Nous devons quitter Cali avec des investissements significatifs dans les fonds du plan-cadre mondial pour la biodiversité, et des engagements à mobiliser d'autres sources de financement public et privé pour le mettre en oeuvre dans son intégralité", a souligné M. Guterres dans un message vidéo à la veille de l'ouverture des négociations, jusqu'au 1er novembre.

La 16e conférence de l'ONU sur la biodiversité de Cali est le premier rendez-vous de la communauté internationale depuis l'adoption en 2022, lors de la COP15, d'une feuille de route sans précédent pour sauvegarder la nature. Mais l'application de cet accord de "Kunming-Montréal" avec d'ambitieux objectifs à l'horizon 2030 n'avance pas assez vite.

MEXIQUE Au moins deux morts dans des intempéries au Chiapas

Au moins deux personnes sont mortes au Mexique, victimes des pluies intenses tombées sur le sud-est du Mexique dans le sillage de la tempête tropicale Nadine, ont indiqué dimanche les autorités mexicaines. La tempête a provoqué des crues et des glissements de terrain dans l'Etat du Chiapas, frontalier du Guatemala. A travers tout le Chiapas, des routes ont été endommagées, des habitations et diverses installations abîmées.

La région se caractérise par une géographie montagneuse et divers cours d'eau qui ont été affectés par les fortes précipitations. La tempête a touché terre samedi sur la côte centrale du Belize avant d'atteindre la frontière entre le Guatemala et le Mexique. Des vents soutenus de 45 km/h soufflaient encore dans le sud-est du Mexique dimanche, selon le Centre national des ouragans des Etats-Unis.

Pour le Mexique, baigné par les océans Atlantique et Pacifique, la saison annuelle des ouragans se traduit cette année par déjà au moins quatre épisodes, dont le cyclone John qui a été le plus dévastateur, avec au moins 16 morts dans l'Etat du Guerrero (sud) et d'innombrables dégâts matériels dans la cité balnéaire d'Acapulco, déjà détruite l'an dernier par le puissant ouragan Otis.

SÉTIF

De nouveaux équipements et matériels médicaux pour l'hôpital de Bougaâ (direction)

L'établissement public hospitalier (EPH) Saïd Aouamri de la commune de Bougaâ (nord de Sétif) vient d'être renforcé par de nouveaux équipements et matériels médicaux pour ses différents services, a-t-on indiqué, lundi, à la direction de wilaya de la santé. Il s'agit notamment, a précisé Rima Boussouar, chef du bureau de l'information et de la communication de cette direction, de deux (2) appareils de photothérapie pour le service de pédiatrie, portant le nombre total de ces appareils à sept, ce service étant le seul dans la région à prendre en charge ce type de traitement pour les nouveau-nés, ainsi qu'un analyseur d'hormones, un analyseur de composants sanguins et une table de radiologie pour le service de radiologie.

Ces équipements comprennent également un analyseur semi-automatique pour le laboratoire central de cet établissement hospitalier, et deux (2) appareils ECG (électrocardiogramme) pour l'unité cardiovasculaire du service de médecine interne, selon la même source qui a souligné que ces nouveaux moyens médicaux ont "déjà été mis en service, ce qui permettra d'assurer des prestations médicales de qualité".

Mme Boussouar a aussi fait savoir que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour renforcer et promouvoir les services de santé, notamment dans les zones éloignées, et pour rapprocher la santé du citoyen, conformément au programme d'action 2024 visant à assurer une meilleure prise en charge du patient.

Pour rappel, la wilaya de Sétif compte notamment, en matière de structures de santé, un centre hospitalo-universitaire (CHU), 6 EPH, 4 établissements hospitaliers spécialisés, en rééducation fonctionnelle à (Ras El Ma), en psychiatrie à Ain Abessa, en pédiatrie et maternité (Mère-Enfant) à El Eulma, en oncologie (lutte contre le cancer) à Sétif, ainsi que 9 établissements publics de santé de proximité (EPSP), 72 polycliniques et 254 salles de soins.

CANCER DU SEIN Programme de sensibilisation au CHU de Beni-Messous

Un programme de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein est lancé à partir de lundi par le CHU Issad-Hassani de Beni-Messous, à Alger, comportant une journée scientifique et des portes ouvertes. "Le dépistage du cancer du sein à temps permet un diagnostic précoce et un pronostic meilleur", a expliqué, à cette occasion, la Cheffe de service de Gynécologie obstétrique, Pr Yamina Afri.

"Plus tôt la pathologie est diagnostiquée, plus le traitement chirurgical mutilant est évité, de même que les chances de guérison totale sont plus grandes", a-t-elle ajouté, relevant en outre que la communication véhiculée par les médias ainsi que le travail du mouvement associatif contribuent à "interpeller davantage sur cette pathologie". De son côté, Pr Assia Slimani, chef de service Cyto-Anatomo-pathologies (Anapathes), a évoqué l'aspect lié au parcours de soins des patientes au niveau de cet établissement hospitalier, citant notamment la Réunion de Concertation pluridisciplinaire (RCP) qui statue, deux fois par mois, sur les dispositions thérapeutiques des cas suivis.

Sur un autre plan, elle a plaidé pour que les dépistages se fassent au niveau des structures de santé de proximité pour "éviter d'encombrer les établissements hospitaliers qui ont la lourde charge du suivi thérapeutique des malades atteintes de cancer". Outre cette rencontre, les journées du mardi et mercredi seront consacrées au dépistage du cancer du sein pour lequel des chapiteaux sont prévus dans l'enceinte du CHU, au profit du large public et des effectifs féminins du CHU de Beni-Messous.

APS

CHU DE TIZI OUZOU Formation au profit des médecins

Des stages de perfectionnement sont inévitables dans tous les domaines d'activités, surtout quand il s'agit de celui de la santé publique.



Par **Samy Amrane**

Le personnel soignant est appelé à être toujours à jour avec les nouveautés dans le secteur. C'est pour cette raison d'ailleurs, que la direction du Centre hospitalo-universitaire Nedir Mohamed de Tizi Ouzou organise de manière continue des formations au profit de son personnel.

C'est dans ce cadre, en outre, que la direction de cet établissement a programmé, pour demain, mercredi, une journée de formation au profit des médecins généralistes et spécialistes en médecine interne de santé publique. Ce re-

groupe qui aura lieu au bloc pédagogique du CHU Nedir Mohamed de Tizi Ouzou.

Elle portera sur l'interprétation d'un bilan hépatique. Elle sera également assurée par le Dr Meraïbet. Les organisateurs de cette rencontre de formation continue soulignent ce regroupement est ouvert aussi aux paramédicaux souhaitant participer à ce rendez-vous. Par ailleurs, il faut souligner que d'intenses activités sont programmées ces journées ci au niveau du CHU Nedir Mohamed.

Cet établissement abritera, jeudi, une journée sur le rein et diabète par le service de néphro-

logie en collaboration avec l'association uro-néphrologie et biologie ainsi que celle de diabétologie de la wilaya de Tizi Ouzou.

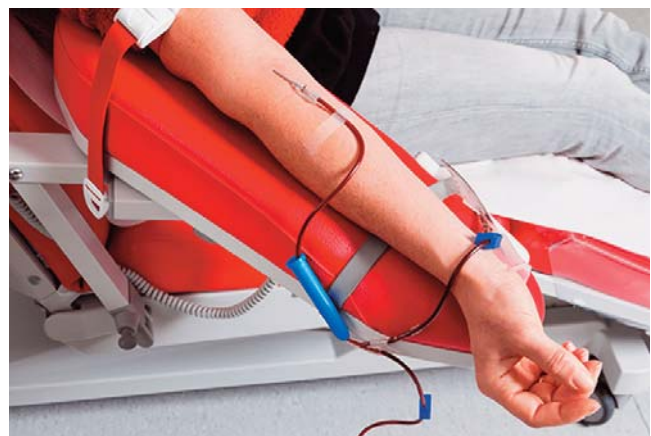
Et ce, à l'initiative du service de Néphrologie-Dialyse et transplantation rénale, sous la direction du chef de service Pr Boubchir. Il faut rappeler aussi que le CHU Nedir Mohamed de Tizi Ouzou a organisé, le 10 octobre, une formation en ligne sur «le paludisme: dépistage, surveillance, investigation en situation d'épidémie» au profit des médecins spécialistes en épidémiologie et des médecins généralistes de santé publique. Elle eu lieu au bloc pédagogique du CHU.

S.A.

DON DE SANG Sûreté nationale: lancement d'une campagne nationale de don de sang

Une campagne nationale de don de sang, organisée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS) a débuté lundi à Alger. Cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné par le contrôleur général de police Salma Madi, directrice de la santé, de l'action sociale et des activités sportives, s'inscrit dans le cadre de la 18e édition des trois campagnes (internationale, maghrébine et nationale) de don de sang que la DGSN organise chaque année.

Dans ce cadre, la commissaire de police, Sofiane Zoughri, chef du Bureau des expertises médicales à la Direction de la santé, de l'action sociale et des activités sportives a précisé que cette campagne de trois jours "vise essentiellement à fournir le maximum de poches de sang aux hôpitaux publics pour sauver les vies humaines". Les agents, personnels



et cadres de la Sûreté nationale "ont pris l'habitude de participer à de telles campagnes qui ont pour objectif d'assurer la disponibilité de cette substance vitale", a-t-il dit. Pour garantir le succès de cette opération humanitaire, M. Zoughri a affirmé que la DGSN, en collaboration avec les organismes concernés, "a mobilisé tous les moyens matériels et hu-

ains et mis en place des centres de prélèvement de sang conformes aux normes au niveau des sièges de la police, et ce pour préserver la santé des donneurs".

Pour sa part, la directrice de l'ANS, Houria Touafid a mis en avant "la nécessité d'organiser des campagnes de don de sang, notamment au sein de la sûreté nationale en vue de

doter régulièrement les hôpitaux de cette substance vitale". De son côté, le président de la FADS, Abdelmalek Sayeh a mis l'accent sur "la nécessité d'ancrer la culture des campagnes de solidarité au sein de la société", saluant "le travail accompli par les services de la sûreté nationale dans le cadre des opérations de don de sang".

OCTOBRE ROSE À BLIDA Large adhésion des centres de radiologie privée à la campagne

Les centres de radiologie privés de la wilaya de Blida ont largement adhéré à l'initiative de réduction du tarif de la mammographie, initiée par la direction locale de la santé à l'occasion d'Octobre rose pour permettre à un plus grand nombre de femmes d'effectuer un dépistage du cancer du sein.

Les centres de radiologie du secteur privé appliquent, durant ce mois d'octobre, et à la demande de la direction de la santé, des réductions allant de 50 à 60 % pour l'examen de mammographie afin d'inciter les femmes à se faire dépister et d'entamer le traitement précocement en cas d'un diagnostic positif du cancer, a constaté l'APS.

"L'affluence croissante des femmes pour effectuer une mammographie chaque octobre rose, de même que la hausse des cas de la maladie, nous ont incités à réduire à nouveau nos tarifs cette année", a expliqué le propriétaire d'un centre de radiologie privé du centre-ville de Blida, Dr. Smail Missoum. Il a fait cas de la réalisation par son centre, durant la campagne Octobre rose 2023, de 1.000 mammographies à tarifs réduits, dont 36 cas d'atteinte du cancer du sein ont été confirmés. Le docteur a observé que la réduction du prix de la mammographie, fixé dans ce centre de radio-

logie entre 2.500 et 3.000 DA, au lieu de 5.000 DA, est généralement maintenue jusqu'à décembre. De son côté, Dr. Oualid Bekka, responsable de l'unique centre de radiologie de Mouzaïa (Ouest de la wilaya), assurant également des tarifs réduits de la mammographie en octobre depuis plusieurs années, a noté qu'il s'agissait d'une démarche "purement humanitaire au profit des femmes de Mouzaïa et des régions avoisinantes, désormais habituées à réaliser cet examen à des prix réduits chaque mois d'octobre". Il a souligné le recrutement, cette année, d'un médecin assistant, vu de la hausse annuelle du nombre des mammographies effectuées en octobre, dans le but d'éviter d'éventuelles erreurs de diagnostic qui pourrait entraîner la charge du travail. Dr. Bekka a fait savoir que sur 850 mammographies réalisées en octobre 2023 par le centre de Mouzaïa, 34 étaient positives.

Forte affluence des femmes aux centres d'imagerie médicale

Approchées par l'APS dans des centres de radiologie, décorés à l'occasion de roses, de nombreuses femmes ont salué l'initiative qui leur permet d'effectuer des mammographies à moindre coût. Certaines ont appelé à l'application de cette réduction au delà du mois d'octobre pour permettre à un plus grand nombre de femmes d'en bénéficier.

La cheffe du service mère-enfant de la direction de la santé, Radhia Bekka, a rappelé que l'initiative de réduction de 50 % de l'examen de la mammographie s'inscrit dans le cadre du programme de sensibilisation du mois d'octobre rose, fixé par la direction de la santé. L'initiative vise à dépister des cas d'atteintes à un stade précoce (tumeurs de moins de 1 cm), en vue d'un traitement moins lourd et sans mastectomie (ablation du sein). Mme Bekka a estimé

que cette initiative a été "très bien accueillie" par les centres de radiologie, dont un grand nombre a déjà appliqué des réductions des tarifs d'examens en coordination avec des associations dédiées à la lutte contre le cancer du sein. Certains centres ont même initié de plus importantes réductions.

La responsable a fait savoir que 7.180 femmes se sont faites examiner durant la campagne d'Octobre rose 2023, dont 5.322 par mammographie et 910 par échographie (femmes de moins de 40 ans). 229 cas de suspicion du cancer du sein ont été enregistrés. Après avoir souligné la pression enregistrée quotidiennement sur les centres de santé publique pour la réalisation de cet examen, à l'instar de la polyclinique de Soumaâ, Mme Bekka a appelé à la fédération des efforts entre les secteurs public et privé pour y faire face, et pour lutter ensemble contre le cancer du sein.

SALON INTERNATIONAL DU LABORATOIRE ET DE L'IMAGERIE MÉDICALE Le 3^e Salon se tiendra du 23 au 26 octobre à Alger

La 3^e édition du Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale (ImLab) se tiendra du 23 au 26 octobre 2024 au Palais des expositions (Alger) sous le thème "diagnostic connecté vers une médecine 4.0". "Plus de 200 firmes nationales et étrangères en provenance de 24 pays, dont des leaders mondiaux de l'équipement et de solutions de diagnostic, vont exposer leurs dernières innovations", a indiqué la responsable de ce Salon, Yasmine Chaouche, lors d'une conférence de presse organisée lundi à Alger. Elle a souligné que l'édition de cette année "se penchera sur l'innovation et sera question de mettre en avant le diagnostic connecté et les innovations technologiques qui transforment le secteur de la santé". Ce Salon sera également l'occasion de "découvrir, en avant-première, ces technologies qui façonnent l'avenir du diagnostic médical et bénéficier d'offres spéciales pour l'acquisition de ces équipements" et permettra aussi de "favoriser les échanges entre les professionnels de la santé et les experts en technologie pour la création de partenariats dans ce domaine", a-t-elle ajouté.

LUTTE CONTRE LE PALUDISME ET LA DIPHTÉRIE Des équipes médicales d'Oran à Aïn Guezzam pour participer à la campagne

Une première équipe médicale de la wilaya d'Oran s'est rendue la wilaya d'Aïn Guezzam, en renfort, pour participer à la campagne de lutte contre le paludisme et la diphtérie, a-t-on appris, samedi, du directeur local de la Santé et de la Population, Hadj Boutaouaf.

M. Boutaouaf a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette opération s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec cette région, qui a enregistré des cas de paludisme et de diphtérie importés de la frontière sud, afin d'éviter leur propagation, soulignant que le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a donné des instructions pour envoyer des équipes médicales, chaque semaine, jusqu'au contrôle complet de la situation.

Le même responsable a ajouté que la première délégation, composée de 7 médecins et d'un paramédical, s'est rendue à Tin Zaouatine, à Aïn Guezzam, où ils séjourneront pendant une semaine, afin de participer à la campagne de vaccination contre le paludisme et la diphtérie, ainsi que la prise en charge des cas enregistrés, qui sera remplacée, périodiquement, par d'autres équipes. Il y a lieu de rappeler que le ministère de la Santé a envoyé d'importantes quantités de vaccins, de sérums et de matériel médical (21.000 doses de vaccin et 330 doses de sérums antidiphtériques), au cours de la semaine passée aux wilayas du Sud, qui ont enregistré des cas de paludisme et de diphtérie, afin d'assurer une prise en charge optimale des patients.

Ces opérations interviennent conformément aux conclusions du Conseil des ministres du 6 octobre et en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le renforcement des structures de santé au niveau des wilayas du Sud ayant enregistré des cas de diphtérie et de paludisme importés.

APS

RENCONTRE Nécessité de prendre en ligne de compte les nouvelles techniques de traitement des différents types de cancer (rencontre)

Les spécialistes participant aux 20^{èmes} journées internationales de lutte contre le cancer ont insisté, samedi en clôture de cette manifestation ouverte jeudi soir à Constantine, sur la nécessité de prendre en ligne de compte les nouvelles technologies utilisées de par le monde pour le traitement des différents types de tumeurs malignes.

Au cours de la 3^{ème} et dernière journée de cette rencontre, organisée à la salle Ahmed-Bey, dans le cadre du mois "Octobre Rose", les spécialistes présents ont présenté plusieurs communications mettant en exergue l'augmentation du nombre de ma-

lades du cancer en Algérie" et "l'urgence d'exploiter les nouvelles technologies dans le domaine du traitement de ce type de pathologie".

La présidente de la rencontre, le Pr Assia Bensalem, également chef du service d'oncologie à l'hôpital de Didouche Mourad, à Constantine, a indiqué dans une déclaration à l'APS, en marge des débats, que les médecins traitants et les chirurgiens spécialisés dans ce domaine "devraient tirer profit des recommandations du congrès mondial du cancer tenu en juin dernier à Chicago (USA), au cours duquel ont été passées en revue les dernières techniques chirurgicales et thérapeu-

tiques en oncologie, telles que le traitement sans mastectomie, le traitement intelligent par l'intégration de l'intelligence artificielle et la reconstruction mammaire par la pose d'organes artificiels". Ces journées, qui ont vu la participation de plus de 500 médecins de l'intérieur et de l'extérieur du pays, ont été organisées par la Société algérienne d'oncologie médicale en coordination avec la faculté de médecine de l'université Constantine-3, l'hôpital de Didouche Mourad, la Société algérienne de formation continue en cancérologie et l'association Oncologica de Constantine pour l'aide aux cancéreux.

PÉDIATRIE El-Oued: plus d'une vingtaine d'interventions pour la correction de malformations congénitales chez des enfants

Pas moins de 21 enfants bénéficient d'interventions chirurgicales de correction de malformations congénitales, menées à El-Oued dans le cadre de journées de formation médico-chirurgicales initiées par l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant "Bachir-Bennacer", a-t-on appris lundi des organisateurs. L'initiative (11-16 octobre) intervient en application du programme du ministère de tutelle portant prise en charge et amélioration des prestations de santé, a indiqué le direc-

teur de l'EHS, Zakaria Naïboue. L'opération à des enfants âgés de six mois à 13 ans, présentant des malformations congénitales, dont le bec de lièvre et la malformation de la mâchoire supérieure, est assurée par une équipe médicale spécialisée comprenant des praticiens locaux et d'autres wilayas du pays, notamment des chirurgiens-pédiatres et des anesthésistes-réanimateurs, sous la conduite du spécialiste en réparation dermatologique et esthé-

tique, Dr Mahmoud Benmahmoud, du CHU "Saâdna Mohamed Abdenour" de Sétif.

Ces interventions ont été précédées par des consultations médicales gratuites au profit d'une cinquantaine d'enfants issus de différentes wilayas, en vue de déterminer les cas nécessitant des interventions chirurgicales, a fait savoir M. Naïboue.

Des journées de formation sur les corrections des malformations chez les enfants ont été animées, en marge des interventions,

par le spécialiste Mahmoud Benmahmoud, en direction du corps médical et paramédical local, leur permettant d'améliorer leurs compétences, de mettre à niveau leurs connaissances médicales et d'améliorer la prise en charge des corrections de malformations chez l'enfant. Le programme arrêté par l'EHS Mère-Enfant Bachir-Bennacer d'El-Oued prévoit prochainement d'autres interventions médicales multidisciplinaires, devant être assurées par des praticiens spécialistes.

MÉNINGITE

Testez vos connaissances

Les méningites font peur. A-t-on raison de s'inquiéter ? Peut-on s'en protéger ? Tout dépend de leur cause.... Petit quiz pour y voir plus clair.

Tout ce qui est vrai

Il n'existe pas une, mais des méningites. Vrai. Il s'agit d'une inflammation ou d'une infection des méninges, les enveloppes de la moelle épinière et du cerveau (encéphale). C'est pourquoi on parle aussi de « méningo-encéphalite ». Cette maladie atteint essentiellement l'enfant et l'adolescent. Elle est due le plus souvent à un virus ou à une bactérie (méningocoques, pneumocoques...). Celles provoquées par un champignon ou un parasite sont exceptionnelles.

La raideur de la nuque est un symptôme fréquent

Vrai. C'est en effet le signe que recherche le médecin à l'examen. Mais tout commence par une fièvre élevée et une atteinte de l'état général (sommolence, agitation...). Ces symptômes peuvent s'accompagner de violentes maux de tête, de vomissements, de douleurs articulaires, de convulsions...

Des taches rouges sur le corps doivent inquiéter

Vrai. Les méningites à méningocoques peuvent s'accompagner de petites taches rouges, comme des têtes d'épingle, qui ne disparaissent pas lorsqu'on appuie dessus. Il faut alors consulter un médecin sans attendre, car ces taches sont un signe de gravité. Elles surviennent dans deux tiers des cas.

On peut faire vacciner son enfant

Vrai. Grâce à la vaccination Hib contre l'« Haemophilus influenzae » de type b, cette méningite qui atteignait les enfants jusqu'à 6 ans a pratiquement disparu. Les tout-petits peuvent aussi être vaccinés contre les pneumocoques, à l'origine de nombreuses otites et de méningites. Le vaccin (Prevenar) protège contre sept des groupes de pneumocoques les plus fréquents. Pratiqué chez les enfants de moins de 2 ans, il a fait reculer ces infections de 20 % depuis 2002. Mais il n'existe pas encore de vaccin contre toutes les méningites.

Le BCG évite aussi la méningite tuberculeuse

Vrai. Le vaccin BCG protège contre le bacille de Koch, responsable de la tuberculose. Or, ce germe peut aussi atteindre les méninges. Le BCG protège donc contre les méningites tuberculeuses. C'est d'ailleurs son principal mérite que d'avoir éliminé cette complication.

Tout ce qui est faux Les méningites sont très contagieuses

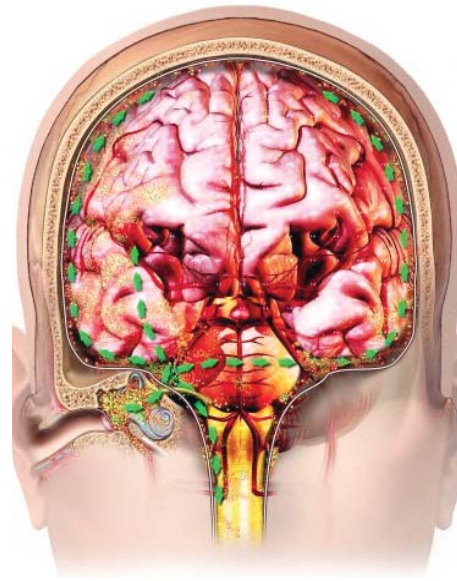
Faux... et vrai. Les bactéries en cause, comme les méningocoques, ne survivent pas longtemps à l'extérieur du corps. Elles se transmettent par contact prolongé, par l'intermédiaire des sécrétions du nez ou de la bouche. Pour éviter son apparition, des dans des écoles, mais le traitement stoppe vite la transmission.

Les méningites sont toujours graves

Faux. Les méningites virales, les plus fréquentes (70 % des cas), sont généralement sans gravité. Les symptômes disparaissent au bout de quelques jours et le traitement se résume souvent à la prise de paracétamol. Pour éviter leur propagation, des mesures d'hygiène sont indispensables, notamment se laver les mains plus souvent que d'habitude. Il existe cependant des méningites virales moins bénignes. C'est le cas, heureusement rare, de celles qui sont dues au virus de l'herpès. Un traitement d'urgence par antiviral est alors nécessaire.

La ponction lombaire est devenue inutile

Faux. Malgré l'arrivée des techniques modernes (scanner, IRM...), elle demeure indispensable. Cet examen permet de confirmer le diagnostic, de préciser l'origine de la méningite, éventuellement d'identifier le germe en cause et de mettre en route le traitement adapté. La ponction lombaire est désagréable, mais pas vraiment douloureuse.



La vaccination contre la méningite est obligatoire en France

Faux. Elle est peu pratiquée chez nous, car les méningocoques C ne représentent que 20 % des cas. Mais on peut faire vacciner son ado, surtout s'il doit séjourner en Grande-Bretagne ou en Irlande. Contre les

méningites B, prédominantes en France, il n'existe pas encore de vaccin universel. Mais un vaccin d'origine norvégienne est utilisé actuellement en Normandie, autour de Dieppe.

À la suite d'une augmentation des cas dans la région, une campagne de vaccination a été mise en place depuis 2006 chez les lycéens de 15 à 19 ans.

Pourquoi les ados sont-ils plus touchés ?

La méningite est une infection des enveloppes entourant le cerveau, les méninges, causée par plusieurs types de virus, de bactéries, et de champignons. Les méningites à méningocoques sont les causes majeures de méningites aiguës et ont un taux de mortalité élevé. Les méningocoques sont les seules espèces bactériennes capables de provoquer des épidémies de méningites. C'est en raison de ce risque d'évolution rapide et de leur gravité qu'il faut mettre en place un traitement antibiotique le plus rapidement possible. « Expliquons-on à l'Institut Pasteur, où une unité, dirigée par Tahar Mohamed-Kheir, consacre ses recherches à l'étude de ces bactéries. La méningite à méningocoque survient généralement chez les nourrissons ou chez les ados, comme cela a été le cas à Agen, où une jeune étudiante de 17 ans vient de décéder des suites d'une méningite à méningocoque de type B. « Ce pic d'incidence chez les ados est probablement



du à leur comportement social», explique le Dr Mohamed-Kheir. « Les méningocoques se transmettent par contact étroit (à moins d'un mètre) et prolongé via la toux ou les éternuements. Cette transmission est donc particulièrement active chez les ados, qui passent beaucoup de temps en groupe, que ce soit au lycée ou en boîte de nuit. En outre, il y a une incidence annuelle des infections à méningocoque, avec une recrudescence saisonnière en hiver et au printemps. » Lorsqu'un cas de méningite bactérienne survient dans un lycée, les autorités sanitaires mettent immédiatement en place un plan de prévention. Les personnes ayant été en contact répété et rapproché avec l'adolescent touché par la maladie sont examinées et un traitement antibiotique de deux jours est prescrit. Ce traitement peut être complété par une vaccination, en cas de méningite à méningocoque de type A ou C.

Toujours une urgence !

La méningite ne frappe pas seulement les enfants en bas âge : les ados sont touchés eux aussi. Très grave dans certains cas, la méningite se soigne bien, à condition de s'y prendre à temps.

Les formes d'origine virale sont en général bénignes : le malade guérit le plus souvent sans séquelles, en quelques jours seulement. Les formes bactériennes, en revanche, peuvent être beaucoup plus graves. Leur nombre a chuté ces dernières années chez les tout-petits grâce à la vaccination contre l'« Haemophilus influenzae ». Leur fréquence devrait encore baisser grâce au vaccin contre le pneumocoque.

Mais le grand responsable des méningites bactériennes, le méningocoque, sévit toujours. Il touche encore 500 personnes par an en France, dans près de la moitié des cas, les moins de 9 ans dont les défenses immunitaires ne sont pas très développées. Mais on observe un second pic de fréquence à l'adolescence, vers 15-17 ans, à l'âge des flirts, car le germe se transmet par les gouttelettes de salive. Il infecte d'abord la gorge, le bout d'une angine ou d'une rhino-pharyngite, et finit par se loger dans les méninges.

Les signes d'alerte

Certains signes doivent inciter à consulter en urgence : forte fièvre, associée à des vomissements ; violentes maux de tête ; gêne à la lumière ; éventuellement, apparition de petites taches rouges bleutées sur le corps. La raideur de la nuque, typique de la maladie, est rarement présente à ce stade.

Au moins doute, le médecin adresse le malade à l'hôpital où seront pratiqués une prise de sang et un prélèvement de gorge. Une ponction lombaire (désagréable mais non dangereuse) est également nécessaire pour analyser le liquide céphalo-rachidien susceptible de contenir le méningocoque.

Quel traitement ?

Le traitement fait appel aux antibiotiques, administrés par voie intraveineuse durant dix jours. Pour éviter la contagion, les personnes ayant eu des contacts proches et répétés avec le malade doivent également suivre un traitement antibiotique par comprimés pendant deux à cinq jours. « Si le méningocoque est de type A, C, Y ou W35, ces personnes doivent également se faire vacciner », souligne le Dr Mohamed-Kheir. Mais il n'existe pas contre le sérotype B, le plus répandu en France.

En prévention

La vaccination est recommandée pour les adolescents qui effectuent un séjour en Grande-Bretagne, car le méningocoque C est plus répandu outre-Manche qu'en France. Les jeunes Britanniques sont d'ailleurs vaccinés de manière systématique.

Enfant : faut-il avoir peur de la méningite ?

Dès qu'il y a un soupçon de méningite, le médecin hospitalise votre enfant. Heureusement, aujourd'hui, plusieurs vaccins permettent de limiter les risques.

La ponction lombaire est-elle obligatoire ?

En cas de suspicion, il est urgent de confirmer le diagnostic. Malgré l'arrivée des techniques modernes (scanner, IRM...), la ponction lombaire demeure indispensable. Une ponction lombaire consiste à prélever du liquide céphalo-rachidien au moyen d'une aiguille introduite entre deux vertèbres. Grâce aux anesthésiques locaux, elle est devenue moins douloureuse. Un examen microbiologique permet de savoir si la méningite est bactérienne ou virale et d'identifier le germe.

Le traitement de la méningite bactérienne repose sur la prise d'antibiotiques par voie intraveineuse. Le plus tôt possible afin d'enrayer la prolifération des bactéries et d'éviter d'éventuelles complications, survenant le plus souvent dans les 48 heures. Parfois, l'association de deux antibiotiques est nécessaire.

Quels sont les risques de contagion ?

Toute suspicion de méningite entraîne une hospitalisation en urgence. S'il est confirmé qu'elle est bactérienne et due à méningocoque, des mesures préventives pour l'entourage doivent être prises. Les risques de contagion sont cependant faibles, car le méningocoque, qui se transmet via les gouttelettes de salive, ne survit pas dans l'environnement.

Seules sont concernées les personnes qui ont été en contact rapproché et répété avec le malade (membres de la famille, enfants fréquentant la même crèche, voisins de classe...) dans les dix jours précédant l'apparition des symptômes. Le médecin prescrit alors des antibiotiques pendant 48 heures. Ce traitement peut être complété par une vaccination, en cas de méningite à méningocoque de type A ou C.

Y a-t-il un vaccin ?

Les méningites bactériennes, de loin les plus graves, sont dues principalement à trois germes. Le plus fréquent est le méningocoque, qui comporte trois types A, B et C. Il existe un vaccin contre les types A, B et C. Pour



l'instant, il est recommandé en France uniquement lors d'une épidémie ou pour protéger les personnes ayant été en contact avec un malade.

Idem pour les deux nouveaux vaccins protégés contre le méningocoque C. Ces derniers sont utilisables chez le nourrisson à partir de 2 mois, chez l'enfant et chez l'adulte Face à la progression de la méningite de type C, l'opportunité d'une vaccination des enfants et des jeunes adultes est actuellement discutée. Avec le Dr Daniel Floret, service de réanimation pédiatrique, hôpital Edouard-Herriot (Lyon) et président du Comité technique des vaccinations

Quels sont les signes ?

Comme les symptômes ne permettent pas toujours de distinguer les deux formes de méningite - virale ou bactérienne -, même s'ils ont tendance à être plus sévères dans ce dernier cas, il faut toujours réagir très vite.

Une forte fièvre, des maux de tête et des vomissements chez un enfant particulièrement abattu doivent vous alerter. Surtout s'il existe une raideur de la nuque, une photophobie (difficulté à supporter la lumière) et, à forte raison, des troubles de la conscience.

Ces symptômes peuvent s'accompagner de violentes maux de tête, de vomissements, de douleurs articulaires, de convulsions...

N'hésitez pas à déshabiller l'enfant pour rechercher des petits points de couleur pourpre, en particulier sur les membres. Dus à des micro-hémorragies au niveau de la peau, ils annoncent une forme grave. « Ces signes, typiques chez l'adulte et l'adolescent, ne sont pas toujours présents chez le tout-petit, souligne le Dr Floret. Ce qui rend le diagnostic plus difficile. Chez le nourrisson, la nuque est parfois molle, et non raide ; la fontanelle est bombée. L'enfant pleure et refuse de s'allonger, il peut avoir des convulsions. »

Un nouveau vaccin prometteur

Un nouveau vaccin contre la méningite à méningocoque de souche Aa montré son efficacité au Tchad, ouvrant la voie vers la vaccination à grande échelle sur le continent.

Dans la revue médicale britannique The Lancet, on apprend que le vaccin MenAfriVac, développé grâce à un partenariat entre l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'ONG américaine PATH, a permis de protéger 1,8 million de personnes vaccinées de la méningite A au Tchad.

Dans les zones du pays où a été menée la campagne de vaccination, on a recensé seulement 2,5 cas de méningite pour 100 000 personnes contre 43,6 cas pour 100 000 dans les autres régions du Tchad non concernées par cette vaccination de masse. MenAfriVac a donc permis de faire baisser de 94 % le taux de contamination par cette bactérie. La méningite à méningocoque est une infection grave (causée par la bactérie Neisseria meningitidis). Elle provoque une inflammation des méninges qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière.



On estime à 450 millions les personnes exposées au risque de méningocoque de type A dans la « ceinture de la méningite » en Afrique, une région qui court du Sénégal à la Somalie. La souche A de la maladie est responsable

d'environ 80 à 85 % des cas en Afrique. Le nouveau vaccin pourrait bien protéger la population de ces épidémies de méningite qui surviennent en moyenne tous les 7 à 14 ans. La dernière épidémie dans la Ceinture à méningite aurait fait 5 300 morts, selon des chiffres de l'OMS.

Le début des vaccinations

C'est une victoire pour les chercheurs européens et tchadiens impliqués dans le projet de ce nouveau vaccin, qui se félicitent par ailleurs que le taux de transmission de la maladie ait diminué de 98 % dans les régions vaccinées.

Depuis 2010 et le début des campagnes de vaccination par MenAfriVac en Afrique, 100 millions de personnes ont été vaccinées. « Nous ne sommes qu'à mi-chemin du processus d'introduction de ces vaccins, mais nous avons déjà des résultats extraordinaires », se réjouit Jean-Marie Okwo-Bele, directeur du département de vaccination de l'OMS, cité par l'AFP.

SAHARA OCCIDENTAL

Un prisonnier politique sahraoui en grève de la faim illimitée dans un hôpital marocain

Le prisonnier sahraoui, Abdeljalil Kamal Laaroussi a entamé une grève de la faim illimitée pour dénoncer le harcèlement psychologique et les mauvais traitements dont il est victime, ainsi que le manque d'accès à des soins, a indiqué la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis.

Hospitalisé au CHU Ibn Sina de Rabat, ce prisonnier politique sahraoui du groupe Gdeim Izik a décidé, malgré son état de santé déjà critique, d'observer depuis mercredi une grève de la faim illimitée, pour protester contre les conditions d'hospitalisation "déplorables" et l'absence de soins de qualité, ainsi que pour dénoncer la "torture" physique et psychologique à laquelle est soumis depuis son admission, a expliqué la Ligue.

Selon la Ligue, le prisonnier sahraoui, condamné injustement à la réclusion à perpétuité, exige la fin du harcèlement psychologique, de la torture physique et de pouvoir accéder à une qualité de soins équivalente à celle dont bénéficie le reste de la population. Il exige également l'autorisation de visites familiales ouvertes et la cessation des provocations contre ses proches.

Il appelle, à ce titre, le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture et les traitements cruels et le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la santé, à "exercer des pressions" sur le Maroc pour "obtenir le traitement" dont il a besoin. Le prisonnier sahraoui demande également que toutes les personnes responsables des tortures

physiques et psychologiques auxquelles il a été soumis depuis son enlèvement le 12 novembre 2010 soient "traduites en justice".

En octobre 2010, plus de 20.000 civils sahraouis, hommes, femmes et enfants s'étaient réunis spontanément et pacifiquement à proximité de Laâyoune, capitale des Territoires occupés du Sahara occidental, pour dénoncer l'oppression sociale, économique et politique marocaine. Le 8 novembre 2010, les forces de sécurité marocaines démantelaient le campement dans la violence et interpelaient des centaines de manifestants pacifiques.

En mars 2013, 25 militants politiques et défenseurs de droits humains sahraouis ont été jugés et condamnés définitivement par le tribunal militaire marocain à des peines allant de 20 ans à la perpétuité sur le fondement d'aveux obtenus sous la torture. En novembre 2016, le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) avait condamné le Maroc pour avoir torturé Naâma Asfari, porte-parole du campement. Sa femme, la défenseuse des droits humains, Claude Mangin et lui-même sont encore à ce jour, victimes de représailles récurrentes chaque année dans le

rapport du Secrétaire général des Nations unies.

En 2022, le CAT a de nouveau condamné le Maroc pour les actes de torture commis sur deux autres membres du même groupe de Gdeim Izik. Dans son dernier rapport sur la situation concernant le Sahara occidental, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a affirmé que les conditions de détention "déplorables" des prisonniers sahraouis restent un sujet de "préoccupation pressant".

Il a rappelé, à l'occasion, que les membres du groupe Gdeim Izik ont continué d'être "dispersés et détenus dans des prisons en dehors du Sahara occidental, où ils purgent de longues peines d'emprisonnement", soulignant que le Groupe de travail sur la détention arbitraire a estimé que l'emprisonnement de 18 membres du groupe constituait "une détention arbitraire". Il a souligné, à cet égard, que le groupe a déjà exprimé sa "vive préoccupation" quant au nombre de cas présumés de détention arbitraire au Sahara occidental et demandé que les détenus soient libérés immédiatement et obtiennent une réparation et une indemnisation adéquates.

Ouverture des travaux du Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui

Les travaux du Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui ont débuté, dimanche soir, aux camps des réfugiés sahraouis à Aousserd, dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs sahraouis (UGTSARIO), et ce en présence du Président sahraoui, Brahim Ghalil, et de plusieurs syndicats venus des différents continents.

Ce Forum verra la participation de délégations syndicales représentant plus de 45 syndicats de 21 pays, avec plus de 150 délégués, dont l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et l'Organisation de l'unité syn-

dical africaine (OUSA), en sus de la participation de 250 délégués sahraouis, selon les organisateurs. Ce Forum de trois jours, se veut une tribune importante pour plaider en faveur de la cause sahraouie, et mettre en avant les positions internationales soutenant la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance. Une série de workshops et de conférences, traitant de l'expérience syndicale sahraouie, de la situation des travailleurs sahraouis sous l'occupation et à l'étranger, de la situation de la femme sahraouie et de son rôle avant-gardiste dans le processus de libération et d'édification, sont également prévus.

Sahara occidental : les dernières décisions de la CJUE doivent être respectées (Politiques)

L'Union européenne doit impérativement respecter le droit international et ne pas perdre de vue que le Sahara occidental est un territoire distinct du Maroc comme la rappelle dernièrement la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), ont insisté sur le plateau d'une télévision belge un représentant du Front Polisario et deux acteurs politiques européens.

La décision, début octobre, de la CJUE annulant définitivement les accords de pêche et d'agriculture liant l'UE au Maroc et qui incluent les territoires sahraouis, "doit être respectée (...). L'UE doit faire attention en signant des accords susceptibles d'avoir des conséquences sur les plans politiques et juridiques. Nous ne sommes pas contre le fait que l'UE renforce ses relations avec le Maroc, mais cela doit se faire dans le respect de la légalité internationale et des droits des peuples à disposer de leurs ressources naturelles", a soutenu Omar Mansour, représentant du Front Polisario auprès de l'UE, lors de son intervention à la télévision belge

ATIPIK. M. Mansour a affirmé que la décision de la CJUE d'annuler les accords entre l'UE et le Maroc, mais aussi la reconnaissance du Front Polisario comme représentant légitime du peuple sahraoui, était une "victoire pour la légalité". De son côté, le président de la Conférence européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), Pierre Galand, a assuré que l'UE devait absolument respecter les décisions de la CJUE, critiquant l'argument du "Pacta sunt servanda" (les conventions doivent être respectées) opposé, notamment par la Commission européenne.

"M. Borrell (Vice-président de la Commission européenne) et Mme Von de Leyen (présidente de la Commission européenne) essaient de faire croire que les accords d'association (entre l'UE et le Maroc) qu'ils ont signés (annulent) tout autre décision, mais ils se trompent complètement", a-t-il martelé. La décision de la CJUE est "un grand pas" pour le droit international, de même que le principe de la coexistence entre les peuples dans "le respect du droit in-

ternational, du droit humanitaire et des droits de l'Homme", a soutenu M. Galand.

Pour sa part, l'ancien député européen, François Alfonsi, intervenant à distance, a estimé que l'exécutif européen était très "embarrassé" par la décision de la CJUE, notant que la Commission européenne voulait donner "satisfaction au Maroc" aux dépens du droit européen. "L'exécutif a accepté de passer des accords et d'engager le nom de l'Europe sur des bases juridiques démenties par la CJUE. J'espère que cela lui donnera matière à réfléchir", a-t-il dit.

Le 4 octobre, la CJUE avait annoncé son verdict annulant deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc relatifs aux secteurs de la pêche et de l'agriculture et qui incluaient illégalement le territoire du Sahara occidental. Parallèlement, la cour a affirmé que le Front Polisario était le représentant unique et légitime du peuple sahraoui, lui garantissant le droit de plaider devant les tribunaux de l'UE au nom du peuple du Sahara occidental.

SÉNÉGAL

L'armée déployée pour lutter contre les inondations dans le nord du pays

Les autorités sénégalaises ont envoyé des unités des forces armées du pays pour lutter contre les conséquences des inondations de grande ampleur dans le nord-est du pays, ont rapporté lundi des médias. Les militaires participent à l'évacuation des populations des zones inondées et à la mise en place de camps de campagne. Un total de 8 milliards de francs ouest-africains (12 millions d'euros) est affecté à l'aide rapide et efficace aux victimes des inondations. Il s'agit notamment de reconstruire les infrastructures détruites et de construire des ouvrages d'art pour protéger la population contre de futures inondations.

Les inondations ont commencé le 15 octobre lorsque le fleuve Sénégal et son affluent, le Falémé, ont débordé après de fortes pluies. Elles ont touché plus de 20 localités situées près de la frontière avec la Mauritanie. Environ 200.000 personnes ont été touchées. Quelque 4 millions de personnes ont été touchées par les inondations sans précédent qui ont frappé l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale cette année. Le Nigeria, le Tchad, le Mali, la Guinée, le Niger, le Cameroun, le Ghana et la Libéria ont été les plus touchés, avec des centaines de morts et de vastes étendues de cultures détruites.

TUNISIE

Le président Kaïs Saïed prête serment

Le président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, a prêté serment lundi à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement tunisien), a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP. M. Saïed a prêté serment face au président de l'ARP, Brahim Bouderbala, lors d'une cérémonie officielle en présence des députés des deux chambres parlementaires, des membres du gouvernement ainsi que des composantes de la scène politique tunisienne.

"Nous sommes déterminés à relever tous les défis et à surmonter tous les obstacles. Nous serons au rendez-vous de l'Histoire pour répondre aux attentes légitimes du peuple tunisien", a déclaré Kaïs Saïed à l'adresse des présidents des deux chambres parlementaires. "Nous allons œuvrer de pied ferme et sans relâche pour répondre au mieux aux aspirations des Tunisiens (...). Cette responsabilité que nous assumons tous exige de redoubler d'efforts dans tous les domaines pour que le peuple tunisien puisse vivre librement et dignement dans un Etat souverain", a-t-il conclu. Le président Saïed a été réélu, dès le premier tour, le 6 octobre écoulé, avec une majorité absolue.

CONFLIT EN RD CONGO
Violents combats dans l'est du pays

De violents combats ont éclaté dimanche dans l'est de la République démocratique du Congo entre les rebelles du M23 et les milices pro-gouvernementales après des semaines d'accalmie. Selon des habitants, depuis l'aube, des combats à l'arme lourde ont opposé les rebelles du M23 et les Wazalendo ("patriotes", en Swahili) à Kalembe, ville de la province troublée du Nord-Kivu.

Dans cette zone enclavée, des sources sanitaires ont indiqué avoir enregistré 14 civils blessés par balles, dont deux adolescents. Le cessez-le-feu obtenu par la médiation angolaise fin juillet, entré en vigueur le 4 août, visait à faire taire les armes dans le conflit opposant l'armée congolaise à la rébellion du M23 ("Mouvement du 23 mars"). Celle-ci s'est emparée depuis fin 2021 de vastes pans de territoire dans la province du Nord-Kivu.

APS

PALESTINE

Ghaza : 640 martyrs dans l'opération génocidaire sioniste à Jabalia

Le bilan de l'opération génocidaire sioniste à Jabalia et d'autres zones du nord de Ghaza, a atteint 640 martyrs, rapportent lundi des médias citant des sources médicales.



"640 personnes sont tombées en martyrs au cours de l'opération militaire (sioniste) en cours à Jabalia et dans le nord de la bande de

Ghaza en 17 jours de frappes", précisent des sources médicales de la bande de Ghaza. "41 Palestiniens sont tombés en martyrs dans les

raids (sionistes) sur la bande de Ghaza, lundi à l'aube, dont 33 dans le nord de la bande de Ghaza", ajoutent les mêmes sources. Pour sa part, la Défense civile de Ghaza a indiqué que "l'occupation vide les écoles du nord de la bande de Ghaza, forçant les déplacés à partir et refusant de permettre aux équipes de travailler".

Le service a affirmé qu'il y avait encore des gens vivants sous les débris et que ses équipes essaient de les faire sortir". De son côté, le directeur adjoint de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans la bande de Ghaza, Sam Rose, a déclaré lundi que 100.000 habitants de Jabalia étaient assiégés sans ravitaillement depuis 3 semaines. Il a ajouté que "les attaques de l'armée (sioniste) ont ciblé 3 de nos installations en cinq jours". Le responsable de l'ONU a souligné que "la situation dans le nord de Ghaza dépasse tout ce que nous avons vu depuis le début de la guerre".

Violations sionistes contre les détenus Palestiniens : la Croix Rouge appelée à intervenir

Le gouverneur d'Al-Khalil, Khaled Dodin, a appelé lundi la Croix-Rouge internationale à intervenir pour mettre fin aux violations sionistes contre les prisonniers palestiniens et permettre à leurs familles de leur rendre visite. S'exprimant lors d'une réunion avec le directeur de la sous-délégation de la Croix-Rouge internationale en Palestine, Bertrand Lamon, le directeur de la Croix-Rouge à Beit Lehem et Al-Khalil, Adam Ramzi, et la

conseillère du directeur de la région sud, Dina Al-Jaabari. M. Dodin, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a interpellé la Croix-Rouge pour travailler davantage et documenter les souffrances des Palestiniens, appelant aussi les organisations de défense des droits humains à exercer leur devoir de dénoncer les souffrances des détenus palestiniens et à faire pression sur l'occupation pour qu'elle mette fin à ses violations à leur encontre.

M. Dodin a passé en revue la situation actuelle à Al-Khalil où tous les secteurs de la société ont été touchés par les pratiques sionistes, notamment les domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation et de la sécurité, évoquant à l'occasion, des conditions difficiles dans la vieille ville d'Al-Khalil et Masafer Yatta. Il a ajouté que les Palestiniens sont soumis à une campagne systématique menée par l'occupation sioniste à Al-Khalil, visant à les expul-

ser, à étendre les colonies et à la spoliation de leurs terres.

De son côté, M. Lamon a souligné que la Croix-Rouge travaillait pour examiner de près les conditions des détenus et rétablir leurs droits. Depuis le 7 octobre 2023, date du déclenchement de la guerre génocidaire en cours à Ghaza, le nombre total de Palestiniens arrêtés a dépassé les 11 400 de Cisjordanie, y compris El Qods, selon le communiqué commun.

Ghaza: les approvisionnements alimentaires dans le nord seront épuisés d'ici une semaine et demie (PAM)

Le Programme alimentaire mondial (PAM) dans les territoires palestiniens a averti, lundi, que les approvisionnements alimentaires nécessaires pour nourrir des centaines de milliers de personnes dans le nord de la bande de Ghaza, soumise à une sauvage agression sioniste, seront épuisés d'ici une semaine et demie. Le directeur du PAM dans les territoires palestiniens, Antoine Renard, cité par des médias, a déclaré que "le programme ne sera pas en mesure de

fournir des repas chauds aux habitants du nord de Ghaza dans un délai d'une semaine et demie et ne sera pas en mesure de fournir du pain dans un délai d'une semaine si le rythme des livraisons d'aide n'augmente pas de manière significative".

"Plus de 90% de la population de Ghaza pourrait être confrontée à l'insécurité alimentaire" à mesure que l'agression se poursuit, a averti le PAM dans son dernier rapport, soulignant que "les conditions de fa-

mine vont exacerber les difficultés hivernales pour les familles de l'enclave". L'agence onusienne a souligné la nécessité de mettre fin à l'agression sioniste et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire de manière durable afin de soulager les souffrances de la population. L'armée d'occupation poursuit son agression contre la bande de Ghaza depuis 381 jours, ciblant tous les aspects de la vie, commettant des massacres et des atrocités inimaginables.

Ghaza : martyrs et blessés lors de violents bombardements de l'armée sioniste lundi à l'aube (Wafa)

Au moins deux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lundi dans un premier bilan du bombardement par l'armée sioniste du nord-ouest de la ville de Ghaza, coïncidant avec la poursuite de son siège militaire sur le gouvernorat du nord de la bande de Ghaza, avec des dizaines de martyrs, indique

l'agence Wafa qui parle de nettoyage ethnique de la population palestinienne de l'enclave.

La bande de Ghaza a été soumise à partir de lundi à l'aube à d'intenses bombardements de l'entité sioniste lors d'attaques aériennes et terrestres, ajoute Wafa qui fait état de nombreux blessés et de martyrs, ainsi qu'une des-

truction quasi-généralisée des infrastructures et des maisons des Palestiniens. L'aviation sioniste a particulièrement visé le camp de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza, faisant de nombreux martyrs et des blessés, précise Wafa. Le bilan de ces attaques nocturnes n'a pas été établi par les secouristes palestiniens. Les

forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, entraînant le martyre de 42.603 Palestiniens alors que 99.795 autres ont été blessés, dont une majorité d'enfants et de femmes, alors que des milliers de personnes sont toujours portées disparues.

LIBAN

Le gouvernement condamne la poursuite des attaques sionistes contre les positions de la FINUL

Le ministère libanais des Affaires étrangères a condamné lundi la poursuite des attaques sionistes contre le personnel et les positions de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), exhortant la communauté internationale à adopter une position "ferme" pour soutenir les forces de maintien de la paix. Dans un communiqué relayé par des médias, la diplomatie libanaise a indiqué que ces attaques ne consistaient pas uniquement à prendre pour cible des forces internationales, mais constituaient également une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire international, "et pouvaient s'apparenter à un crime de guerre".

Le MAE libanais a exhorté la communauté internationale à préserver les opérations de la FINUL, en veillant à ce que leur sécurité ne soit ni compromise ni menacée. Il a, en outre, appelé à la condamnation de l'entité sioniste et à exiger l'arrêt immédiat de ses actions hostiles contre les forces de maintien de la paix. Ces derniers jours, les forces sionistes ont pris pour cible à plusieurs reprises des positions de la FINUL dans le sud du Liban, blessant des soldats de la paix et suscitant des condamnations internationales.

L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud. L'agression sioniste contre le Liban a fait au total 2.464 martyrs et 11.530 blessés, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, outre plus de 1.340.000 personnes déplacées. La plupart des victimes et des déplacés ont été recensés depuis le 23 septembre dernier, selon les données fournies par les autorités libanaises, dimanche soir.

L'armée sioniste a "délibérément démolé" une tour d'observation sur un site de la FINUL

La Force de maintien de la paix des Nations Unies au Liban (FINUL) a déclaré dimanche qu'un bulldozer de l'armée sioniste a délibérément démolé une tour d'observation et la clôture du périmètre d'une position de l'ONU à Marwahin, dans le sud du pays. "Plus tôt dans la journée, un bulldozer des Forces (sionistes) a délibérément démolé une tour d'observation et la clôture du périmètre d'une position des Nations Unies à Marwahin", a fait savoir la FINUL sur les réseaux sociaux et dans un communiqué de presse.

"Une fois de plus, nous rappelons aux forces (sionistes) et à tous les acteurs leur obligation d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel et des biens de l'ONU, et de respecter l'inviolabilité des locaux de l'ONU à tout moment", a indiqué la FINUL. La Mission a également noté que la violation d'un site de l'ONU et les dommages causés à ses biens mettent en danger son personnel et constituent une violation flagrante du droit international et de la résolution 1701 du Conseil de sécurité, rappelant que l'armée sioniste a, à plusieurs reprises, demandé à la FINUL de quitter ses positions le long de la Ligne bleue. "Malgré la pression exercée sur la mission et les pays contributeurs de troupes, les soldats de la paix restent à tous les postes", a-t-elle souligné, s'engageant à continuer "à mener à bien les tâches de surveillance et de compte rendu qui nous ont été confiées". Les attaques de dimanche sont survenues après de précédentes agressions inquiétantes ces derniers jours, au cours desquelles cinq soldats de la paix ont été blessés.

APS

FILM SUR L'EMIR ABDELKADER Le président de la République ordonne le lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation d'une importante œuvre cinématographique sur l'Emir Abdelkader, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.



Cette démarche vise à conférer à cette œuvre une dimension universelle, vu la haute symbolique que représente l'Emir Abdelkader, de par son parcours dans l'édification de l'Algérie contempo-

raine et son rayonnement international, outre tous ses efforts consentis pour la protection des minorités à travers le monde", soutient le Président de la République. Selon la même source, le président

de la République a ordonné d'ouvrir "la voie aux compétences cinématographiques algériennes et mondiales, en tenant compte du contenu convenu dans le cahier de charges".

BOUIRA

Le spectacle "El Sarkha El Samita" primé en Iran

Le spectacle théâtral "El Sarkha El Samita" (Le cri silencieux), produit par l'association culturelle "Ouled Leblad" de Bouira, a été primé à la 17^e édition du festival international du théâtre de rue organisé du 11 au 16 octobre dans la ville iranienne de Mariwan, a-t-on appris lundi auprès des responsables de l'association.

Cette pièce, qui retrace l'histoire d'un conflit opposant le bien au mal, est un travail de 40 minutes, conçu par l'association "Ouled Leblad" et réalisé par Ait Kaci Abderrahmane. "Nous avons présenté notre spectacle le 15 octobre au festival international du théâtre de rue qu'a abrité la ville de Mariwan (Iran)", a expliqué à l'APS le président de l'association Amine Ait Kara, qui est également comédien.

À la fin du festival de Mariwan, la pièce El Sarkha El Samita s'est vue décerner le prix du meilleur spectacle présenté lors de cette édition, qui

a connu la participation de plusieurs pays d'Asie et d'Europe, selon M. Ait Kara, qui est l'un des acteurs principaux de ce spectacle théâtral, ainsi que de plusieurs autres œuvres du 4^e art. En novembre 2023, le même spectacle théâtral du réalisateur Abderrahmane Ait Kaci, avait pris également part au 7^e festival international du théâtre de rue de Kirkouk en Irak, rappelle-t-on.

Créée en décembre 2022, l'association Ouled Leblad a remporté plusieurs prix au niveau local grâce à une série de travaux dont deux monodrames sous les titres "El Aars" (la fête) et "Baqaya Radjoul" (les restes d'un homme), ainsi que des pièces théâtrales ayant connu un franc succès dans la wilaya de Bouira à l'image de "Tchektchouka" (Ratouille), "El Agrab" (scorpion) et "Wouroud Mina El Nar" (Des roses en feu).

SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES 2025 Appel à candidature à l'endroit des associations

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures aux associations culturelles et artistiques, en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au titre de l'exercice 2025, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la politique d'appui public aux projets des associations culturelles et artistiques, le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture des candidatures en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au profit des associations, dans l'objectif de promouvoir et consolider l'activité culturelle associative, et en application des dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations", précise le communiqué. Cet appui

concerne, selon la même source, "les projets des associations culturelles et artistiques à caractère national ou local visant à, contribuer à mettre en valeur et à préserver le legs culturel matériel et immatériel, organiser des activités culturelles et artistiques instructives et distinguées qui intéressent toutes les franges de la société, former les jeunes et les enfants dans différentes disciplines artistiques (musique, théâtre, audio-visuel, dessin...), porter un intérêt aux œuvres culturelles et artistiques destinées aux enfants et organiser des manifestations culturelles à travers les wilayas et les localités les plus éloignées du pays, en particulier". Le dépôt des dossiers doit se faire "exclusivement" en ligne, sur la plate-

forme numérique du soutien public aux associations culturelles et artistiques sur le site électronique du ministère, ajoute la même source, précisant que la période de dépôt des dossiers a été arrêtée à la période allant du 21 octobre au 20 décembre prochain. Les associations culturelles et artistiques peuvent consulter les conditions et les procédures d'éligibilité au soutien, ainsi que le dossier administratif à fournir, télécharger le formulaire et d'autres fichiers sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts. L'évaluation des travaux retenus par la commission du soutien public aux projets associatifs, se fera après étude de tous les dossiers, précise le communiqué.

MUSIQUE

Clôture du 7^e Festival "Eté en musique" avec trois prestations hautes en couleurs

Le 7^e Festival international "Eté en musique", ouvert le 15 octobre dernier, a pris fin dimanche soir à la salle "Atlas" de Bab El Oued à Alger, dans l'euphorie de trois prestations animées par "Abdelhakim's Steps", le groupe tergui "Issinara" et "Chemsou Freeklane", devant un public nombreux. Accueilli sous le slogan, "Live The African Beat", ce 7^e Festival, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Office nationale de la Culture et de l'Information (ONCI), a coïncidé avec la tenue, pour la première fois à Alger du "CANEX WKND" (Creative Africa Nexus Weekend) qui s'est déroulé du 16 au 19 octobre. Le nombreux public n'avait pas tort d'accorder à "Abdelhakim's Steps" et ses musiciens un accueil triomphal, car quelques minutes après l'arrivée de ce remarquable artiste de la nouvelle scène algérienne, qui s'est fait sa notoriété sur la toile et les réseaux sociaux, les spectateurs reprenaient ses refrains et interagissaient avec lui. Entouré de jeunes musiciens algériens professionnels, Abdelhakim's Steps a tenu à renforcer son orchestre avec un autre virtuose du saxophone, l'Italien au toucher et au doigté professionnel, Manuel Caliumi qui a fait montre durant le concert de toute l'étendue de son talent. Le ténor de l'afrobeat (fusion de cadences et de styles de musique apparue en Afrique de l'Ouest) a entonné la quasi-totalité des titres de son premier et unique album jusqu'à présent, sorti en février 2024 et que lui-même a écrit et composé: "Transe" (Nechwa), "Mother Land" (El Watan El Oum), "Mother's Legacy" (l'héritage de la mère), "Steps" (les petits pas marquant le cheminement d'une carrière par étapes), "Tajemaath" (Conseil des sages d'un village) et "Our Beloved" (Habibouna, le prophète Mohamed QSSL). Les applaudissements répétés et les youyous nourris généreusement adressés à Abdelhakim's Steps se sont prolongés pour accueillir la troupe "Issinara" et les cinq membres qui la composent: El Hacène Aneslem (guitare chantant), Moussa Melloul (guitare accompagnement), Farès Hamidou (percussion), Abdelkader Idaber (basse) et Khaoula Khottî (voix d'accompagnement). La troupe tergui a rendu une dizaine de pièces issues de leurs différents albums, suscitant l'adhésion du public, qui a admiré l'authenticité de leurs contenus présentés dans des formes ouvertes à la modernité. Autour de Chemsou Freeklane de monter sur scène et livrer une prestation de haute facture durant laquelle il a brillamment interprété quelques titres de sa composition. Soutenu par un orchestre de virtuoses, l'artiste a étalé une voix présente et étoffée des pièces issues des albums, "Lalla Mira" (2013), "Nomade" (2016) et de différents singles qui ont depuis marqué sa carrière solo. L'assistance, a pu apprécier entre autres titres, "Ha lalla haylali", "Twahach tek ya lem wima", "Moujat el babor" (générique du feuilleton "Ahwal Enness", saison 1 Ramadhan 2020), "El Kahlaoui", "Rohi rohi ya denya", "Gouilli aalach", "Tony Montana" et "Malak". Dans des atmosphères de grands soirs, le public a cédé au déhanchement dès les premiers instants de la cérémonie de clôture du 7^e Festival international "Eté en musique", reprenant les refrains des chansons interprétées lors des trois prestations. À l'issue de la soirée, les artistes ont été unanimes à dire "leur bonheur d'avoir participé au 7^e Festival international "Eté en musique" qui a permis d'échanger avec les artistes africains et d'établir des passerelles entre le patrimoine musical algérien et africain.

CINÉMA

L'AAPI inclut le secteur des industries cinématographiques parmi les priorités de l'investissement (Communiqué)

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a inclus le secteur des industries cinématographiques parmi les priorités de l'investissement en Algérie, à l'instar d'autres importants secteurs économiques, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. La même source a précisé que l'AAPI a dédié une rubrique sur sa plateforme numérique pour l'annonce des assiettes foncières destinées à l'investissement dans le domaine des industries cinématographiques dans les wilayas de Constantine et d'Adrar, comme première étape, ajoutant que cette démarche sera renforcée par de nouvelles assiettes foncières au niveau national. Pour ce faire, le ministère invite les professionnels du secteur et les porteurs de projets d'investissement dans le domaine des industries cinématographiques, à se rapprocher des services de l'AAPI, à travers son site web www.aapi.dz, ou via la plateforme numérique de l'investisseur www.invest.gov.dz, pour s'inscrire et consulter les procédures légales et réglementaires, ainsi que les opportunités d'investissement et les avantages offerts en la matière. Cette opération intervient dans le cadre des démarches de l'Etat visant à diversifier l'économie culturelle, partant des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relancer l'industrie cinématographique, et en application des résultats de la rencontre nationale autour "des mécanismes d'investissement dans le domaine du cinéma", organisée par le ministère en partenariat avec l'AAPI, le 13 février 2024 à Alger.

ANNABA

Signature d'un accord entre l'université Badji Mokhtar et Huawei Algérie en vue de l'intégration des étudiants à l'Académie d'excellence des TIC

Un accord a été signé hier entre l'université Badji Mokhtar d'Annaba et Huawei Télécommunication Algérie à l'effet de faire intégrer les étudiants à l'Académie d'excellence des technologies de l'information et de la communication (TIC) de cette entreprise.

L'accord a été signé par le directeur de l'université Badji Mokhtar, Mohamed Manaâ, et le vice-président directeur général de Huawei Algérie, Alex Liu Chang Chang, en marge du lancement national officiel du Huawei Cloud Tour pour les startups, les développeurs et les étudiants algériens, en collaboration avec l'incubateur public de startups, Algeria Venture, et la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS).

Dans son allocution lors de la cérémonie de signature, qui s'est déroulée à l'auditorium Aboubakr Belkaid de l'université, le recteur, Mohamed Manaâ, a souligné que la signature de cet accord constitue "un pas important vers le développement des compétences des étudiants et des professeurs dans les domaines du cloud computing, du big data et de l'intelligence artificielle, ce qui ouvre des perspectives prometteuses sur le marché du travail et permet à l'université d'assu-



mer une position de leader dans le système numérique".

Il a ajouté que l'université Badji Mokhtar d'Annaba se réjouit d'une coopération fructueuse et durable avec Huawei Algérie, et aspire à obtenir un impact positif à même de renforcer le rôle de l'université dans l'innovation numérique, de lui permettre de s'ouvrir davantage sur le monde et de suivre le rythme des développements mondiaux dans le domaine de l'enseigne-

ment supérieur et de la recherche scientifique.

Pour sa part, le président de la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, Ahmed Mir, a souligné, dans son intervention, que cet accord vise à fournir des programmes d'enseignement et de formation avancés aux étudiants dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, à les accompagner et à

leur permettre d'acquérir des expériences scientifiques et pratiques en coopération avec Huawei, outre la contribution à l'équipement des universités et des centres universitaires en technologies modernes et le soutien aux projets d'innovation et de recherche scientifique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Le vice-président directeur général de Huawei Télécommunication Algérie a indiqué, de son côté, que

l'entreprise, qui est en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique depuis 2018, a développé des programmes de formation pour les étudiants afin de leur permettre de bénéficier des dernières technologies dans le domaine des télécommunications. Il a ajouté que Huawei Algérie a choisi l'université Badji Mokhtar pour le lancement national officiel du Huawei Cloud Tour pour les startups, les développeurs et les étudiants algériens, afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'une technologie qui puisse les aider à faire face aux futurs défis liés au marché du travail. En marge de l'événement, au cours duquel l'accent a été mis sur la recherche et le développement en matière de cloud computing, les experts de Huawei ont procédé à des démonstrations et présenté des outils innovants considérés comme essentiels pour l'avenir des TIC en Algérie. L'université de Constantine 2 continuera, après l'université d'Annaba, la seconde étape du Huawei Cloud Tour.)

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTER DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
ENERGIES RENOUVELABLES
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA
WILAYA DE TAMANRASSET

MISE EN DEMEURE N°01

Conformément le décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Service contractant: direction de l'environnement - Tamanrasst

Le cocontractant: Sarl Elmaraa servicing

Projet: réalisation de la décharge contrôlée de Tin Zaouatine

- Ordre de service : le 03/06/2021

- Délai de réalisation : 16 mois

Suit au retard des travaux de réalisation nous vous adressons une mise en demeure pour rattraper le retard et de renforcer le chantier par les moyens matériels et humains et cela dans un délai de 08 jours à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 2416033048 du 22/10/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bordj Bou Arreridj

Daïra d'El-Hammadia

Commune DE Ksour

NIF: 098434223069511

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°08/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune EL Ksour lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES pour fournir des écoles primaires :

• ALIMENTATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2025.

Condition de participation : - tout personne morale ou physique possédant un registre de commerce D'alimentation humaine

- Titulaire au moins d'un camion frigo

Les soumissionnaires qualifiés intéressés par le présent avis peuvent se rapprocher de la commune El Ksour pour retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 5.000,00 DA.

01. Dossier technique 02. Dossier financier 03. Dossier de candidature

- Le dossier de candidature doit comprendre

- la déclaration de candidature
- la déclaration d'intégrité
- les statuts pour les sociétés (SPA-SARL - EURL - SNC)
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- les bilans des trois dernières années (2021-2022-2023-)
- les références professionnelles
- les moyens matériels l'année 2024 et humains affectés au projet accompagné de documents justificatifs

- L'offre technique doit comprendre

- quittance de paiement d'une somme de 5.000,00 DA (frais de cahier des charges)

- une déclaration à souscrire

- une mémoire technique justificatif (selon le formulaire ci-joint)

- L'offre financière doit comprendre

- la lettre de soumission

- le bordereau des prix unitaires

- le devis quantitatif et estimatif

Trois enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe fermée, la première comporte l'offre technique et la deuxième l'offre financière, Et la troisième l'offre de candidature. L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporte que la mention:

A l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'Appel d'offres n° 08/2024

• ALIMENTATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2025.

Les offres doivent être déposées auprès du bureau des marchés publics de la commune EL Ksour

La date limite de dépôt des offres est fixée à (15) jours, à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse, ou le BOMOP à 11.00h. L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour coïncidant avec la date limite de remise des offres, indiquée ci-dessus à 11h.30 mn.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03Mois + 15 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié l'ouverture des plis se tiendra le premier jour ouvrable qui suit le jour férié.

DK NEWS

Anep : 2416033051 du 22/10/2024

EQUITATION - CHALLENGE MONDIAL DE SAUT D'OBSTACLES A, B ET C

Illustration des cavaliers Moundir Mahi et Ferradj Younes



Les cavaliers Moundir Mahi du club "Etoile de l'Est" de Constantine et Ferradj Younes du club "Haras Élégance" de Tipaza se sont illustrés de fort belle manière, lors des épreuves du 2e tour du challenge mondial de saut d'obstacles, catégories A, B et C, clôturées samedi soir au centre équestre "Haras Élégance" de Tipaza, après deux jours de compétition.

Le cavalier Moundir Mahi montant "Cumbia" a réalisé une belle prestation, lors de ce deuxième tour du challenge mondial dans la catégorie A, avec un sans-faute sur des obstacles 1,30 mètre.

Dans l'épreuve C, c'est le jeune cavalier Ferradj Younes du club Haras Élégance de Tipaza, enfourchant "Celliane des Biches", qui s'est illustré avec un parcours sans faute sur des obstacles 1,20 mètre.

Ce challenge mondial composé de trois tours permettra aux cavaliers, selon les organisateurs, de se mesurer sur les parcours techniques élaborés par des experts internationaux et de prétendre à un classement mondial réalisé par le FEI, dont le 3ème tour aura lieu du 29 octobre au 2 novembre au centre équestre "Etrier Oranais d'Oran", qui constituera également une occasion d'évaluer le niveau de la pratique équestre dans différents pays affiliés à la FEI, a-t-on ajouté.

À l'issue des trois tours, les cavaliers réalisant les meilleures performances dans les catégories A, B et C seront qualifiés aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (J.O.J.), prévus en 2026 à Dakar, au Sénégal.

Organisée conjointement par la FEA et le club équestre Hippique "Haras Élégance" de Tipaza, sous l'égide de la Fédération équestre internationale (FEI), cette compétition a regroupé plus de 235 couples cavaliers et chevaux de différents clubs équestres de différents pays âgés de 15 ans et plus et titulaires des 1er et 2e degrés, ainsi que des chevaux "open" âgés de 6 ans et plus.

HANDBALL - EXCELLENCE "A" (DAMES) 2024-2025

Début de la compétition le 15 novembre, 14 clubs en lice (FAHB)

Le coup d'envoi du Championnat d'Algérie de handball Excellence "A" dames, saison 2024-2025, sera donné le 15 novembre prochain avec un seul groupe composé de 14 clubs, a-t-on appris lundi, auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB).



Cette décision a été prise lors de la réunion tenue dimanche à la salle Harcha-Hacène d'Alger entre la présidente de l'instance fédérale, Karima Taleb et les clubs pensionnaires de la division Excellence "A" dames, précise la même source.

La compétition se déroulera en matchs aller/retour dont le premier sera déclaré cham-

pion d'Algérie de la saison 2024-2025, alors que les quatre derniers clubs rétrograderont en division Excellence "B".

Le championnat d'Algérie 2023-2024 a été remporté par le HBC El-Biar, qui a réussi à conserver son titre, alors que le CF Boumerdès s'est adjugé la Coupe d'Algérie. Chez les messieurs, le coup d'envoi du nouvel exercice a été vendredi dernier, avec

le déroulement de la première journée de la compétition. Deux matchs ont été reportés à une date ultérieure, comptant pour le groupe A: MC Oran - ES

Aïn Touta et CR Bordj Bou Arreridj - MC Saïda, tandis que le match entre la JS Saoura et le CHB Zighout Youcef n'a pas eu lieu.

Les clubs composant la division Excellence (A) dames 2024-2025:

HBC El-Biar (champion en titre) - CF Boumerdès (vice-champion) - MC Alger - HC Mila - TS Sétif - NRKG Alger - CS Mouloud Mammeri - NRF Constantine - CH Bachdjarah - US Akbou - OJS Constantine - JS Awzallaguen - NR Hussein-Dey - JSA Aïn Feouara.

HANDBALL - CAN-2024 (DAMES) ALGÉRIE - PRÉPARATION

Deux matchs amicaux face au Sénégal les 23 et 25 octobre à Alger (FAHB)

La sélection algérienne dames de handball, disputera deux matchs amicaux face à son homologue sénégalaise, le mercredi 23 octobre (16h00) et le vendredi 25 octobre (15h00) à la salle Harcha-Hacène d'Alger, en vue du Championnat d'Afrique des nations 2024 (27 novembre - 7 décembre) en RD Congo, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), lundi dans un communiqué.

Les coéquipières de Camélia Slimani (AS Cannes Mandelieu Handball/ France) entrent en stage à partir de ce lundi pour préparer la première confrontation face aux Sénégalaises. Le stage s'étalera jusqu'au 27 octobre. Elles avaient entamé le 10 octobre un premier stage de préparation réservé aux joueuses locales.

Versées dans la poule A du CAN 2024, les handballeuses algériennes débiteront leur cam-

pagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Égypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre).

Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas.

CYCLISME

Hamza Yacine vainqueur du tour national de Tlemcen

Le cycliste Hamza Yacine de la formation "Madar Pro Team" a remporté la 1ère édition du tour national cyclisme de Tlemcen, alors que la 4ème et dernière étape du grand prix de la ville de Tlemcen, disputée dimanche sur un parcours fermé au niveau du plateau Lella Setti, est revenue à son équipier Mansouri Islam.

Islam Mansouri a franchi la ligne d'arrivée, après les 60 km de course, en 1h 26min 03sec, devançant son coéquipier du même club Mohamed Nadjib Assal (1h 26min 45sec) et Boudar Zaki du club Majd El-Guer-

rara de Ghardaïa (1h 27min 19sec).

Au classement général individuel Yacine Hamza du club "Madar Pro Team" a été déclaré vainqueur du tour après avoir décroché sur le fil la première place avec un temps de 6h 45m 00sec, devant ses coéquipiers Mimouni Oussama avec 6h 46m 50sec et Mansouri Islam avec un temps de 6h 46m 52sec.

Chez les juniors, Riahi Anes du club Amel El Malah, vainqueur des 4 étapes, s'est imposé au sprint après avoir bouclé les 57 km en 1h 28m 45sec devant les deux cyclistes du club

"Madar Pro Team" Abdelhamid Cherhabil et Hamzioui Salah.

Selon les spécialistes de "la petite reine" présents à Tlemcen, le niveau technique de la compétition est jugé "appréciable", signalant que les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Cette manifestation sportive organisée, durant quatre jours, par la Fédération algérienne de cyclisme, en collaboration avec la Ligue de wilaya de Tlemcen et la direction de la Jeunesse et des Sports, a connu la participation de 51 cyclistes de 12 clubs.

APS



CAN U17 (ELIM./ZONE UNAF) La sélection des cadets entame un stage à Sidi Moussa (FAF)

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a entamé dimanche un nouveau stage de préparation qui se poursuit jusqu'au 29 octobre au Centre technique national de Sidi Moussa, en prévision des éliminatoires de la zone UNAF (Union Nord-Africaine de Football), qualificatives pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, indique la Fédération algérienne (FAF).

Ce stage comprend des séances d'entraînement biquotidiennes. La première s'est déroulée hier dimanche en fin d'après-midi. Les cadets disputeront également les 22, 25 et 28 octobre 2024, trois matchs face à trois équipes U19 de la Ligue 1 au CTN de Sidi Moussa.

La sélection algérienne (U17) affrontera son homologue tunisienne, le 11 novembre prochain, en ouverture

du tournoi UNAF avant de croiser le fer avec l'Égypte, le 14 novembre, puis la Libye le 17 et terminer face au Maroc, le 23 du même mois.

Pour rappel, la compétition se déroulera du 9 au 24 novembre sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième se qualifient à la phase finale de la CAN 2025 qui se déroulera dans un pays qui sera désigné prochainement par la CAF.



LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 4E J) L'USMA pour rejoindre le leader, l'ASO pour redresser la barre



L'USM Alger, en appel à Mostaganem pour affronter l'ESM, aura une belle occasion de rejoindre son voisin le MC Alger, en tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que l'ASO Chlef, en mauvaise posture, n'aura pas droit à l'erreur à domicile face à l'USM Khenchela, à l'occasion de la mise à jour de la 4e journée, prévue mardi.

Tenue en échec vendredi dans un derby algérois qui n'a pas tenu ses promesses face au CR Belouizdad (0-0), l'USMA (4e, 8 pts) aura à cœur de revenir avec le gain du match, face à une équipe de Mostaganem qui ne jure que par la victoire.

L'ESM, nouveau promu qui ne compte qu'un seul succès décroché lors de la 2e journée à la maison face au voisin le MC Oran (2-1), abordera ce rendez-vous avec l'intention de renouer avec la victoire, et mettre fin à une mauvaise série de deux dé-

faites: face à l'USMK (2-0) et l'ES Sétif (1-0) et un nul devant le CS Constantine (0-0). Les Algérois, dont le secteur offensif est de plus en plus contesté, devront faire face à une formation de l'Espérance qui aspire à quitter la zone de turbulences, et se relancer dans la compétition.

Dans le bas du tableau, l'ASO Chlef recevra l'USM Khenchela (10e, 5 pts) pour un double objectif: décrocher son premier succès de la saison, et quitter la position de lanterne rouge qu'elle occupe avec le NC Magra avec 3 points chacun.

De son côté, l'USMK, battue vendredi pour la première fois depuis le début du nouvel exercice à domicile face au "Doyen" (0-1), se rendra à l'Ouest pour réagir et redresser la barre, sous la conduite de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui.

Les six premiers matchs de cette 4e journée se sont déroulés les 11 et 12 octobre, rappelle-t-on.

LIGUE 1 MOBILIS (6E JOURNÉE) Le coup d'envoi de MCA-O.Akbou fixé à 20h30 (LFP)

Le coup d'envoi de l'affiche de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entre le leader le MC Alger et son dauphin l'Olympique Akbou, jeudi soir au stade du 5-juillet d'Alger, sera donné à 20h30, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel.

Cette rencontre a été délocalisée au stade olympique, en raison de la fermeture temporaire du stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois, pour des travaux de re-

mise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR).

L'autre match programmé au stade du 5-juillet durant cette journée, sera joué vendredi entre le Paradou AC et le MC Oran (19h00).

Cette 6e journée se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matchs au menu, dont le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif (16h00, à huis clos), alors que trois matchs sont programmés le samedi 26 octobre.

Le "Doyen" reste sur

une victoire décrochée vendredi dernier en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), alors que l'O. Akbou a été tenu en échec à domicile par l'ASO

Chlef (0-0). Le club algérois occupe la tête du classement avec 11 points, à une longueur d'avance sur la formation d'Akbou (10 pts).

Voici par ailleurs le programme de la 6e journée:

Jeudi, 24 octobre:	
MC Alger - Olympique Akbou	20h30
Vendredi, 25 octobre:	
NC Magra - CR Belouizdad	15h00
CS Constantine - ES Sétif	16h00 Huis clos
JS Saoura - MC El-Bayadh	16h00
Paradou AC - MC Oran	19h00
Samedi, 26 octobre:	
ASO Chlef - USM Alger	16h00
JS Kabylie - USM Khenchela	17h45
ES Mostaganem - US Biskra	17h45.

Le programme

Programme des rencontres de la mise à jour de la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue mardi:

Mardi, 22 octobre:
ASO Chlef - USM Khenchela 16h00
ES Mostaganem - USM Alger 17h30

Déjà joués:
Paradou AC - Olympique Akbou 1-3
JS Saoura - ES Sétif 3-2
MC Alger - MC Oran 1-0
NC Magra - US Biskra 2-2
JS Kabylie - CS Constantine 2-3
CR Belouizdad - MC El Bayadh 2-3

Classement:	Pts	J
1). MC Alger	11	5
2). Olympique Akbou	10	5
3). CS Constantine	9	5
4). USM Alger	8	4
-). ES Sétif	8	5
-). US Biskra	8	5
7). MC Oran	7	5
8). JS Kabylie	6	5
-). MC El Bayadh	6	5
10). USM Khenchela	5	4
11). ES Mostaganem	4	4
-). JS Saoura	4	5
-). CR Belouizdad	4	5
-). Paradou AC	4	5
15). ASO Chlef	3	4
-). NC Magra	3	5

LIGUE 1 - MC ORAN Le staff technique se complète, Kechamli nommé coordinateur général (club)

Le staff technique du MC Oran a été complété par l'arrivée de l'entraîneur adjoint Hedi Taboubi et de l'entraîneur des gardiens de but Jean-Daniel Padovani, qui ont rejoint le néo-coach principal de cette équipe, Eric Chelle, a annoncé, jeudi, la direction du club de Ligue 1 de football. Arrivé au Mouloudia, il y a un peu plus d'une semaine, le franco-malien, Chelle, a demandé à ce qu'il soit accompagné par ses habituels assistants avec lesquels il a déjà travaillé par le passé. D'ailleurs, il avait débarqué à Oran avec Youcef Latreche, avant que les deux techniciens susnommés ne le rejoignent mercredi.

L'ex-sélectionneur du Mali (2022-2024) a succédé à Youcef Bouzidi, en poste depuis la mi-saison dernière, mais dont le contrat a été résilié après trois matchs en championnat de cette saison au cours desquels il a obtenu quatre points sur neuf possibles. Par ailleurs, la direction de la formation d'Al-Bahia a annoncé aussi la nomination de l'ancien joueur des Rouge et Blanc, Kada Kechamli, au poste de coordinateur général de l'équipe première.

Kada Kechamli (46 ans) a fait deux passages au MCO dans sa carrière de joueur. Le premier entre 1996 et 2002, et le second de 2007 à 2011, rappelle-t-on. Les protégés de Chelle, qui restent sur une défaite sur le terrain du MC Alger (1-0), accueillent samedi (19h00) la JS Kabylie, battue à domicile (3-2), lors de la précédente journée, et ce, pour la cinquième étape du championnat.

ORAN

Lancement prochain du projet de réalisation de deux piscines au village méditerranéen (wilaya)

Un projet de réalisation de deux piscines sera bientôt lancé au niveau du village méditerranéen d'Oran, dans le cadre de l'extension des activités de cette structure touristique et sportive, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Il s'agit d'une piscine extérieure et une autre semi-olympique, qui sera réalisée au niveau de l'une des cinq salles omni-activités que comprend le village, précise-t-on de même source.

Cette décision a été prise lors de la réunion tenue, la veille, par le conseil d'administration de l'entreprise publique de wilaya chargée de la gestion du village, précise-t-on de même source.

Lors de cette réunion, présidée par le wali Saïd Sayoud, un état des lieux a été exposé par le responsable de l'entreprise concernée, ainsi que les projets à réaliser dans ce site, inauguré en juin 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la 19e édition des jeux méditerranéens tenus dans la capitale de l'Ouest du pays, a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Après la présentation du bilan de la saison estivale, qui a vu l'ouverture au public des équipements d'hébergement du village, il a été décidé de reproduire la même expérience à l'occasion de la saison hivernale au prix de 1.000 DA pour la chambre individuelle.

D'autres projets sont envisagés par les responsables du village, comme l'ouverture de magasins et autres actions et services visant à attirer davantage de visiteurs, après que la saison estivale ait connu un franc succès dans ce registre, grâce aux tarifs attractifs proposés aux estivants, informe-t-on.

Quelque 3.400 lits, sur un total de 4.200 lits dont dispose cette infrastructure, ont été dédiés aux visiteurs du village méditerranéen, lors de la saison estivale, rappelle-t-on.

Ce site, qui s'étend sur une superficie globale avoisinant les 40 hectares, comprend 5 restaurants, un centre sanitaire, trois terrains de football, des salles de sports et un espace d'activités culturelles et de distraction.

LIGUE 2 AMATEUR (6^E JOURNÉE)

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST)
Le match GC Mascara-RC Arbaâ à huis clos (LNFA)

Le GC Mascara accueille à huis clos le RC Arbaâ, mardi dans le cadre de la sixième journée du championnat de Ligue 2 (Gr. Centre-ouest), selon le programme publié, lundi, par la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

Cette décision a suscité "l'étonnement" de la direction du "Ghali", d'autant plus que le club n'a écopé d'aucune sanction du genre par la commission de discipline en se référant au procès verbal de sa dernière réunion tenue le 14 courant, s'interrogeant les dirigeants de la formation de l'Ouest du pays.

La même source a ajouté "qu'aucun incident n'a émaillé le précédent match de son équipe, vendredi dernier sur le terrain de l'ASM Oran (0-0), pour le compte de la 5e journée, à même de la priver de son public face au RCA".

Par ailleurs, les entrainements du GCM se poursuivent, depuis le début de cette semaine, sous la houlette de l'entraîneur adjoint Omar Bourada et du préparateur physique, Sid Ahmed Metrak, et ce, après la démission de l'entraîneur en chef, Abdelhak Belaid, qui a annoncé son départ à l'issue du précédent match à Oran, souligne-t-on.

Après cinq journées de championnat, le club de la ville de l'Emir Abdelkader, dont la dernière apparition en championnat de Ligue 1 remonte à la saison 2004-2005, occupe la 10e place au classement avec six points, obtenus d'une victoire, contre trois nuls et une défaite.

LIGUE 1 FRANÇAISE (8^E JOURNÉE) OLYMPIQUE LYON
Benrahma signe son deuxième but de la saison



L'ailier international algérien de l'Olympique Lyon, Saïd Benrahma, a marqué son deuxième but de la saison avec son club, toutes compétitions confondues, lors de la large victoire décrochée dimanche en déplacement face au Havre AC (4-0), à l'occasion de la 8e journée de la Ligue 1 française de football.

Benrahma s'est retrouvé seul face au gardien havrais Desmas, et ne s'est pas fait prier pour clôturer le festival offensif des "Gones" (87e).

L'international algérien avait ouvert son compte-but le 26 septembre dernier, lors de la victoire à domicile face aux Grecs de l'Olympiakos (2-0), lors de la 1re journée de l'Europa League.

Grâce à ce succès, Lyon monte provisoirement à la 7e place au classement avec 13 points, à une longueur de retard des places européennes, alors que Le Havre stagne à la 16e position (6 pts).

Arrivé à Lyon en février 2024 à titre de prêt, en provenance de West Ham (Angleterre) jusqu'à la fin du précédent exercice, Benrahma (29 ans) a signé durant l'intersaison un contrat jusqu'en 2027 (plus une saison en option), après la décision de l'OL de lever l'option d'achat pour un transfert définitif contre un chèque estimé à environ 14,4 millions d'euros.

Le natif d'Ain Témouchent avait rejoint West Ham en provenance de Brentford (alors en Championship) en 2020, inscrivant 24 buts en 155 rencontres pour le club londonien, remportant au passage la Ligue Europa Conférence en 2023.

Il s'est distingué avec l'équipe nationale lors de la dernière fenêtre internationale d'octobre, en inscrivant un doublé face au Togo (5-1), le 10 octobre à Annaba, pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

USMH-MBR tête d'affiche à l'Est et JSMT-ASMO à l'Ouest

Le leader du groupe (Centre-Est), le promu le MB Rouissat, sera en péril sur le terrain de son dauphin, l'USM Harrach, alors que le choc, JSM Tiaret - ASM Oran (Centre-Ouest) retiendra l'attention générale à l'occasion de la 6e journée du championnat de Ligue 2 prévue mardi et mercredi.



Dans le groupe "Centre-Est", tous les regards seront braqués vers le stade du 1er novembre d'El-Harrach, où le leader le MB Rouissat (13 pts), rendra visite à son dauphin, l'USMH (10 pts) qui compte un match en moins.

La formation de Rouissat, véritable révélation de ce début de saison en remportant ses 4 premiers matches, a raté l'occasion d'enregistrer sa 5e victoire de rang, en évitant de justesse la défaite à domicile face à son hôte, le HB Chelghoum-Laid (1-1). En revanche, les Harrachis traversent une période euphorique en arrachant un méritoire succès (2-0) devant le CAB à Batna même.

Comptant un match en retard en déplacement face à l'USM Annaba, les camarades de l'inusable gardien Faouzi Chaouchi, partiront largement favoris devant leur public revenu en force dans les tribunes, en visant tout simplement la victoire, qui les placerait en tête du classement.

L'autre dauphin du groupe, l'USM Annaba (10 pts) évoluera à domicile, face au NRB Telegma avec lequel elle partage la 2e place (10 pts).

Les hommes de Leknaoui, vainqueurs vendredi du MO Constantine (2-0) joueront à "quitte ou double" face à un adversaire ayant gagné son duel contre le MSP Batna (2-1).

Les deux clubs de Batna, le MSPB (11e - 5pts) et le CAB (13e - 4 pts), mal en point en ce début de saison, affronteront respectivement le promu O. Magrane (14e - 3 pts) et le relégué l'US Souf (16e - 1 pt). Si le MSPB a de réelles chances de gagner, ce n'est pas le cas des "Cabistes" en péril à El-Oued, face à l'USS, qui a finalement mis fin à une série de quatre revers de suite

en arrachant un point à Bordj Menaël..

On suivra avec un intérêt la sortie de l'autre promu, la JS Djijel (9e - 6 pts) à Chelghoum-Laid (5e - 8 pts), un club difficile à manier à domicile, tout comme l'IRB Ouargla (11e - 5 pts) face à l'AS Khroub (5e - 8 pts).

Les deux derniers matches du groupe, MO Constantine-JS Bordj Menaël et IB Khemis El Khechna-US Chaouia, semblent à priori à la portée des clubs qui reçoivent.

grand derby de l'Ouest, opposant les locaux de la JSM Tiaret (2e - 10 pts) aux visiteurs de l'ASM Oran (5e - 8 pts). L'équipe d'Ezzerga, qui a amorcé un bon départ cette saison, reste sur un difficile victoire acquise aux dépens du MCB Oued-Sly (1-0), alors qu'"El-Djemya", s'est faite accrocher à Oran par son voisin le GC Mascara (0-0). Ces deux clubs candidats en puissance pour l'accession parmi l'élite, livreront sans doute une bataille sans merci.

L'actuel leader du groupe (C.O), l'ES Ben-Aknoun (11 pts), également accroché sur son terrain par le CR Témouchent (1-1), effectuera un long déplacement à Mecheria, face à la lanterne rouge, le SC Mécheria

toujours en quête de son premier point. Les hommes de Manaa, devraient sauf surprise, décrocher les 3 points, tout en espérant un faux pas de leurs poursuivants directs, dont le promu l'US Béchar Djedid (2e - 10 pts) qui aura une tâche ardue en déplacement face au CR Témouchent (14e - 3 pts) qui a un besoin urgent de points pour sortir de la zone de turbulences.

Les autres matchs de mardi: NA Hussein-Dey-ESM Kolea, GC Mascara-RC Arbaa, et ceux de mercredi MCB Oued Sly-RC Kouba, MA Mostaganem-MC Saida et JS El Biar-SKAF Khemis Miliana, ne manquent pas d'intérêt car mettant aux prises des équipes désireuses d'améliorer au plus vite leur capital-points.

Groupe "Centre-Ouest" : JSMT-ASMO, un derby palpitant de l'Ouest...

La 6e journée du groupe "Centre-Ouest" programmée mardi et mercredi sera dominée incontestablement par le

LE PROGRAMME DES MATCHS

Centre-Ouest: 6^e journée

Programme des matchs de la 6e journée du championnat de Ligue 2 amateur groupe Centre-Ouest prévus mardi et mercredi :

- Mardi (15h00):**
SC Mecheria- ES Ben Aknoun
CR Témouchent- US Bechar Djedid
JSM Tiaret- ASM Oran
NA Hussein-Dey- ESM Kolea
GC Mascara - RC Arbaa (huis clos)
- Mercredi:**
MCB Oued Sly- RC Kouba (15h00)
WA Mostaganem- MC Saida (16h00)
JS El-Biar - SKAF Khemis Miliana (15h00)

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	11	5
2). JSM Tiaret	10	5
→). US Bechar Djedid	10	5
4). JS El Biar	9	5
5). ASM Oran	8	4
→). RC Kouba	6	5
7). WA Mostaganem	7	5
→). MCB Oued Sly	7	5
9). MC Saida	6	5
→). GC Mascara	6	5
11). NA Hussein-Dey	5	4
→). SKAF Khemis	5	5
→). ESM Kolea	5	5
14). CR Témouchent	3	5
15). RC Arbaâ	2	5
16). SC Mecheria	0	5

Centre-Est: 6e journée

Programme des matchs de la sixième journée du championnat de Ligue 1 amateur groupe Centre-Est prévus mardi à 15h00:

- US Souf- CA Batna
MO Constantine- JS Bordj Menaël
USM Annaba - NRB Telegma
IB Khemis El Khechna- US Chaouia
IRB Ouargla - AS Khroub
MSP Batna- O Magrane
HB Chelghoum Laid- JSD Jijel
USM El Harrach- MB Rouissat

Classement :	Pts	J
1. MB Rouissat	13	5
2. USM El Harrach	10	4
→. USM Annaba	10	4
→. NRB Telegma	10	5
5. HB Chelghoum Laid	8	5
→. AS Khroub	8	5
7. MO Constantine	7	5
→. US Chaouia	7	5
9. IB Khemis El Khechna	6	5
→. JSD Jijel	6	5
11. MSP Batna	5	5
→. IRB Ouargla	5	5
13. CA Batna	4	5
14. Olympique Magrane	3	5
15. JS Bordj Menaël	2	5
16. US Souf	1	5



ARABIE SAOUDITE UN RÊVE NOMMÉ ZIDANE !

En raison de résultats décevants, le sélectionneur de l'Arabie saoudite Roberto Mancini se dirige vers la sortie. Le technicien italien serait d'ailleurs en discussions avec ses dirigeants pour résilier son contrat, qui expire en juin 2027. Pour lui succéder, les noms de Ramon Diaz et d'Hervé Renard ont récemment circulé. Mais d'après les informations du Corriere della Sera, les Saoudiens rêvent de Zinédine Zidane ! Libre depuis son départ du Real Madrid en 2021, le technicien français a souvent été annoncé dans le viseur de l'Arabie saoudite. Mais jusqu'à maintenant, l'ancien milieu de terrain a toujours repoussé les approches saoudiennes en raison de son souhait de diriger l'équipe de France. Peut-il revoir sa position dans l'hypothèse d'une offre XXL ? Une affaire à suivre...

REAL MADRID BELLINGHAM COMMENCE À S'AGACER...

Lors de la victoire contre le Celta Vigo (2-1) samedi en Liga, le milieu du Real Madrid Jude Bellingham (21 ans, 6 matchs en Liga cette saison), totalement oublié par Vinicius Junior sur une occasion de but, a piqué une grosse colère. D'après les informations du quotidien Marca ce lundi, l'agacement de l'international anglais est le symbole de sa frustration. Depuis le début de la saison, l'ancien joueur du Borussia Dortmund, particulièrement prolifique en 2023-2024 (23 buts), n'a toujours pas trouvé le chemin des filets. Avec l'arrivée de Kylian Mbappé cet été, l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti a décidé de reculer sur le terrain la position de Bellingham, qui aimerait retrouver son impact offensif. Une situation à gérer avec attention pour le technicien italien.



BARCELONE L'ÉMOTION DE GAVI POUR SON RETOUR

Onze mois après sa grave blessure au genou droit, le milieu de terrain du FC Barcelone Gavi (20 ans, 1 apparition en Liga cette saison) a effectué son grand retour sur les terrains, dimanche, en entrant à la 83e minute du match de Liga contre le FC Séville (5-1). En zone mixte, le jeune catalan, qui s'est vu confier le brassard de capitaine pour l'occasion, a forcément paru ému. "Je suis très heureux d'être de retour dans l'équipe après une si longue période. Je rêvais de ce moment depuis de nombreux mois et je suis reconnaissant envers mes coéquipiers car ils m'ont facilité la tâche. Mon pire souvenir ? Regarder son équipe de l'extérieur, à chaque match, c'est très difficile. Il faut profiter de chaque instant et apprécier les choses. C'est quelque chose que j'ai appris et je me sens très chanceux d'être ici. Lorsque tous les fans et tous les coéquipiers vous apprécient, vous vous sentez très chanceux. Le brassard ? Je remercie Pedri pour le geste qu'il a fait. Un Culé veut toujours porter le brassard de ce club et c'était l'un de mes rêves", a commenté l'international espagnol.

MAN UTD VERS UN DÉPART LIBRE D'ERIKSEN

Bonne affaire à saisir sur le marché cet été ? En fin de contrat en juin prochain, le milieu de Manchester United Christian Eriksen (32 ans, 6 matchs en Premier League cette saison) se dirige vers un départ libre, selon le journaliste Fabrizio Romano. Actuellement, il n'existe aucune discussion entre le Danois et la direction des Red Devils au sujet d'une prolongation, et ce même si l'ancien joueur de Tottenham reprend de l'importance aux yeux de l'entraîneur mancunien Erik ten Hag.

BAYERN KOMPANY N'A JAMAIS DOUTÉ DE KANE

Samedi, Harry Kane (31 ans, 7 matchs et 8 buts en Bundesliga cette saison) a profité de la victoire du Bayern Munich contre Stuttgart (4-0) en Bundesliga pour inscrire un triplé et mettre fin à une série de trois matchs sans but avec son club. Malgré cette petite disette, son entraîneur Vincent Kompany n'a jamais douté au sujet de son attaquant. "Je dois être honnête, je n'ai pas prêté attention une seconde au fait qu'il ait marqué ou non lors des derniers matchs. Je connais ses qualités et il a toujours faim. On le sent aussi à l'entraînement. Mais en fin de compte, ce qu'on oublie et ce qu'il faut peut-être dire plus souvent, c'est à quel point Harry a travaillé dur pour l'équipe au cours des derniers matchs. (...) Il marquera toujours des buts. Je l'ai vu tout au long de sa carrière et cela ne va pas changer maintenant", a assuré le coach du Rekordmeister en conférence de presse. L'ancien joueur de Tottenham totalise déjà 13 buts en 10 matchs toutes compétitions confondues cette saison.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune préside la cérémonie de remise des lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, la cérémonie de remise des lettres de créances des nouveaux ambassadeurs de Belgique, de la Mission de l'Union européenne (UE), de l'Afrique du Sud et de Slovaquie en Algérie.

Il s'agit des ambassadeurs du Royaume de Belgique, M. Jean-Jacques Kyria, de la Mission de l'UE, M. Diego Mellado Pascua, d'Afrique du Sud, M.

Ndumiso Ndima Ntshinga, et de Slovaquie, Mme Urska Kramberger Mendek. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Prési-

sidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf.

ALGÉRIE - ASIE

M. Bouden s'entretient à Vientiane avec la secrétaire générale de l'ANASE

Le Vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden, s'est entretenu, lundi à Vientiane (Laos), avec la secrétaire générale de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Mme Siti Rozaimeryanty Dato Hadi Abdul Rahman, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de cette rencontre, tenue en marge des travaux de la 45^{ème} Assemblée générale de l'ANASE, M. Bouden a affirmé la disponibilité de l'Assemblée populaire nationale à coopérer avec cette instance, mais aussi à la coordination et la concertation entre les deux institutions afin d'atteindre les objectifs escomptés par les deux parties, à savoir la stabilité, la sécurité et le développement durable", précise la même source.

Pour sa part, la secrétaire générale de l'ANASE, a salué la participation de l'APN pour la première fois aux travaux de

l'Association, émettant le vœu de renforcer de la coopération à l'avenir entre les deux parties.

Par ailleurs, M. Bouden s'est également entretenu avec le président de la commission du Commerce et de la Promotion de l'investissement de la Chambre des représentants australienne, M. Steven Georganas, sur "les moyens de la promotion des relations bilatérales et l'élargissement des domaines de coopération et de partenariat, aux mines, à l'agriculture, au tourisme et aux autres secteurs".

Par la même occasion, M. Bouden a souligné l'importance "du renforcement des relations bilatérales entre les deux institutions législatives, à travers la programmation d'une rencontre virtuelle entre les présidents des deux chambres et l'échange de visites, tout en œuvrant à la création de deux groupes parlementaires d'amitié", selon la même source. (APS)

ALGÉRIE - TUNISIE Le ministre tunisien des Affaires étrangères visite Djamaâ El-Djazaïr

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, a reçu, dimanche, M. Mohamed Ali Nafti, ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, en visite en Algérie, indique un communiqué du Rectorat de Djamaâ El-Djazaïr. Le recteur s'est félicité des liens fraternels historiques avec la Tunisie, pays voisin frère, ainsi que des liens scientifiques entre les deux pays, notamment avec la mosquée Zitouna.

Il a également salué "le référent religieux commun aux deux peuples maghrébins, un référent dont Djamaâ El-Djazaïr est le rempart imprenable", rappelant le slogan de Djamaâ El-Djazaïr : "Rempart imprenable du référent religieux rassembleur".

"Djamaâ El-Djazaïr, cet édifice religieux à la mission civilisatrice, a été construit pour rassembler toutes les composantes de l'Algérie, de même qu'il compte de nombreuses structures aux spécialités diverses", a-t-il ajouté. A son tour, le ministre tunisien a félicité l'Algérie, gouvernement et peuple, pour cet imposant édifice, soulignant "son rôle dans l'immunisation des générations futures".

Des relations fraternelles et une volonté commune de préserver la sécurité et la stabilité de la région (Nafti)

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, a affirmé, dimanche, que son pays entretenait des relations fraternelles avec l'Algérie, relevant que les deux pays partagent une volonté commune de construire un avenir basé sur l'intérêt mutuel et la préservation de la sécurité et de la stabilité de la région.

Au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre tunisien a déclaré: "J'ai transmis au Président de la République les salutations de son frère le Président Kais Saïed, et je lui ai renouvelé ses félicitations à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, lui souhaitant ainsi plein succès ainsi que progrès et prospérité pour le peuple algérien frère".

Le ministre tunisien des Affaires étrangères a également informé le Président de la République de la tenue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, au cours de laquelle, a-t-il dit, "il a été question du développement des relations fraternelles sur la base d'intérêts communs et mutuels, ainsi que de la préservation de notre sécurité nationale".

Le ministre tunisien a relevé avoir eu l'occasion "de bénéficier des orientations du Président de la République sur tout ce qui se rapporte à la préservation des relations historiques entre les deux pays, sur la base des efforts communs avec le Président Kais Saïed et de leur vision harmonieuse pour renforcer les piliers de la sécurité et de la stabilité dans notre région, tout en aspirant à un avenir meilleur pour nos peuples".

"J'ai écouté avec une grande attention les orientations du Président de la République concernant l'élan de solidarité qui a toujours caractérisé les relations entre les deux pays", a-t-il conclu.

ALGÉRIE-SERBIE

Le Premier ministre reçoit l'ambassadrice serbe en Algérie

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice de la République de Serbie en Algérie, Ana Petkovic, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Les entretiens "ont porté sur les voies et moyens du renforcement et de la promotion des relations de coopération bilatérale dans divers domaines, ainsi que le développement du partenariat entre les deux pays, notamment dans les domaines économiques, conformément à la volonté politique commune qui anime les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président serbe, M. Aleksandar Vucic", précise le communiqué. Les deux parties ont

passé en revue "les questions régionales et internationales d'actualité, rappelant les valeurs et règles régissant les relations internationales et les principes fondateurs du Mouvement des non-alignés (MNA), notamment les principes de respect de la souverai-

neté des pays et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures et l'impartialité de privilégier les voies pacifiques pour le règlement des conflits, outre le droit des peuples à l'autodétermination pour la paix, la stabilité et le progrès".

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

Le président de l'APN en visite officielle en Corée du Sud

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali entame lundi une visite officielle en Corée du Sud, à l'invitation de son homologue coréen, Won Shik, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette visite de quatre (4) jours, précise la même source, "sera une occasion pour explorer les opportunités de renforcer les relations d'amitié et la coopération entre les deux pays, notamment sur le plan parlementaire".

PARLEMENT

L'APN prend part à Washington aux travaux du Forum parlementaire mondial 2024

L'Assemblée populaire nationale (APN), participera, à partir de lundi à Washington (Etats-Unis), aux travaux du Forum parlementaire mondial 2024, indique, dimanche, un communiqué de la Cham-

bre basse du Parlement. Placé sous le signe "Comment relever les défis multilatéraux", ce forum de deux jours, offrira "une plateforme de réunions aux parlementaires des quatre coins du monde, pour ren-

contrer les dirigeants de la Banque mondiale (BM), du Fonds Monétaire International (FMI) en vue de débattre sur la manière de relever les principaux défis auxquels le monde est confronté". L'APN sera représenté lors des tra-

voux par les députés Salim Merah, et Youcef Hamidi, en leur qualité de membres du réseau parlementaire sur la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI), selon la même source.

COOPÉRATION

L'Académie de Management de Sonatrach se prépare à accueillir des stagiaires de 11 pays à Oran

L'Académie de Management de Sonatrach d'Oran se prépare à accueillir des cadres et personnels de sociétés pétrolières de 11 pays pour les former dans des spécialités liées à la gestion et le management, en application des conventions signées, dans ce cadre, entre le groupe Sonatrach et plusieurs entreprises activant dans le domaine de l'énergie, a-t-on appris de sa directrice, Souad Abdallah.

L'Académie prépare l'activation des conventions de coopération dans le domaine de recyclage, formation dans la gestion et la direction des projets, signées dernièrement par le groupe Sonatrach avec un groupe de sociétés énergétiques étrangères touchant neuf pays africains, à savoir la Mauritanie, Sénégal, Tunisie, Libye, Tanzanie, Mozambique, Kenya, Congo, Côte d'Ivoire, outre le Venezuela et le Sultanat d'Oman, a indiqué Mme Abdallah à l'APS.

Elle a ajouté que le groupe Sonatrach a conclu des accords de coopération avec un certain nombre d'entreprises étrangères spécialisées dans le secteur de l'énergie pour la

formation et le recyclage de leurs cadres. L'Institut algérien du pétrole (IAP) est chargé des métiers de base, tandis que l'Académie de management est concernée par l'administration, la finance et l'information. Au cours des cinq dernières années et à travers différentes périodes de formation, l'Académie a formé plus de 90.000 travailleurs du groupe Sonatrach et de ses différentes filiales dans les domaines de la comptabilité, de la finance, du commerce, des transactions, du marketing, de la gestion des ressources humaines, des projets et technologies de l'information et de communication (TIC), ainsi que sur la sécurité industrielle, l'environnement et autres, selon Mme Abdallah. L'encadrement pédagogique au niveau de cette institution est assuré par 35 formateurs permanents, en plus d'un réseau de formateurs qui comprend 500 experts, dont des cadres des différentes filiales du groupe de Sonatrach et des cadres retraités, afin de bénéficier de leur expérience, en plus d'experts privés et de la coopération avec des instituts étrangers spécialisés. La

même responsable a ajouté que cette académie de formation exerce son activité au sien de son siège social à Oran et aux centres de formation relevant du groupe Sonatrach à travers 13 sites de plusieurs régions du pays et s'appuie à la réouverture de l'annexe d'Alger et deux autres annexes de formation à Skikda et Hassi Messaoud. Pour rappel, l'Académie a été fondée en 1987 à Aïn Bia, à proximité de la zone industrielle pétrolière d'Arzew (Oran), et a exercé comme centre de perfectionnement des performances du personnel et cadres du groupe Sonatrach. Elle était également chargée de fournir une formation pluridisciplinaire portant sur les métiers de base. Les métiers complémentaires et s'est consacrée, dès 2016, après avoir confié la formation technique à l'IAP, aux formations dans les domaines de la finance, du management, la direction des affaires, des technologies de l'information et de la communication et de la sécurité industrielle.